

Faculté des Sciences de la
Nature et de la Vie
Département des Sciences
Alimentaires
Spécialité : Production et Transformation Laitière



Réf:.....

Mémoire de Fin de Cycle
En vue de l'obtention du diplôme

MASTER

Thème

Développement de la filière lait en Algérie

Présenté par :

RAHMANE Nassima

Devant le jury composé de :

Mme FELLA-TEMZI S
Mme MEKHOUKHE A
Mme AIDELI A

MCB
MCA
MAA

Présidente
Encadreur
Examinatrice

Remerciements

Je remercie tout d'abord Dieu le tout puissant de m'avoir donné le courage et la volonté pour élaborer ce modeste travail.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude et mes remerciements à :

***Mme MEKHOUKHE. A**, pour avoir accepté de diriger ce travail ;
pour son aide, ses conseils, qu'elle m'a prodigué ; pour la rigueur et la
rapidité de ses corrections ;*

*Je remercie **Mme FELLA. S** d'avoir accepté de présider ce jury et
Mme AIDELI. A pour avoir accepté d'examiner ce travail.*

*Un grand merci à tous ceux ou celles qui m'ont aidé et participé de
près ou de loin à la réalisation de ce mémoire, qu'ils trouvent ici
l'expression de mes vifs remerciements.*

Dédicace

Je dédie ce travail à celle qui m'a donné la vie, la source de la tendresse ma chère mère

« Noura » qui m'a apporté son appui durant toute ces années d'étude, pour son sacrifice qui m'a donné de l'amour, du courage et de la sécurité.

A mon cher père « Chaabane » qui m'a entouré de tous ses encouragements et son aide durant toute la période de mes études.

A mes chères sœurs et frères

A ma petite ange Maysane

A toute ma famille Rahmane

A mon grand-père ELHADJ ALLOUA que dieu l'accueille en son vaste paradis, qui me manque énormément.

A mes chères amis(es) : « Lamine, Nedjma, Tinhinane et Wissam »

A tous les collègues de la promo de produit et transformation laitière

2021/2022.

En fin je dédie à toute personne ayons contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail

Je vous dis merci.

Nassima

Liste des abréviations

BLA : Bonin Laitier Amélioré

BLL : Bovin Laitier Local

BLM : Bovin laitière moderne

CNIS : Conseil National de l'Information Statistique

DA : Dinar Algérien

FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation de l'agriculture

FNDIA : Fonds National de Développement de l'Investissement Agricole

FNRDA : Fonds National de Régulation et de Développement Agricole

G E M R C N : Groupe d'Etude des Marches de Restauration Collective et Nutrition

GIPLAIT : Groupe Industriel Production Laitière

Hab : Habitant

IA : Insémination artificielle

LPS : Lait Pasteurisé conditionné en Sachet

MADR : Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural

MG : matière grasse

ONIL : office National Interprofessionnel du Lait

ONS : Office National des Statistiques

PME : Petit et Moyenne Entreprise

PMI : Petit et Moyen Industriel

PNDA : Plan National de Développement Agricole

PNDAR : Programme National de Développement Agricole et Rural

SAU : Superficie Agricole Utilisée

UF : Unité Fourragère lait

UHT : Ultra haute température

USD : Dollar Américain

USDA : United States Department of Agriculture

VL : Vache Laitière

Liste des tableaux

Liste des tableaux	N° page
Tableau I : Paramètre physico-chimique du lait	4
Tableau II : Composition moyenne du lait entier	4
Tableau III : Constituants principaux des laits de diverses espèces animales (g/litre)	5
Tableau IV : Bilans de production laitière bovine (2016/2017 et 2017/2018)	8
Tableau V : Bilans de collecte de lait de vache (2016/2017 et 2017/2018)	17
Tableau VI : Répartition de l'octroi de prime selon le programme de soutien agricole (Algérie)	22
Tableau VII : Evolution du budget de l'ONIL lait depuis 2008 (milliards de DA)	28
Tableau VIII : Structure des systèmes d'élevage en Algérie (MADR, 2005)	30
Tableau IX : Nombre et superficie des exploitations selon l'origine de la terre	38
Tableau X : Evolution du montant de la prime de production depuis 1995	42
Tableau XI : Nomenclature des investissements soutenus et leur niveau de soutien pour l'année 2016	43

Liste des figures

Liste des figures	N° page
Figure 1 : Evolution des importations en poudre de lait (Tonnes)	9
Figure 2 : Position de l'Algérie par rapport aux importateurs mondiaux de poudre de lait [Janvier-Mars 2014 comparé à Janvier-Mars 2013]	10
Figure 3 : Eléments constitutifs d'une filière	12
Figure 4 : Schéma des principaux acteurs de la filière laitière en Algérie	14
Figure 5 : Evolution de la production nationale de lait en milliards de litres (2009-2018)	15
Figure 6 : Evolution des quantités de lait collectées au niveau national 2008-2015	16
Figure 7 : Répartition des capacités de transformation par type de produit	18
Figure 8 : Importations du lait en Algérie en milliard USD (2009-2019)	19
Figure 9 : Typologie des laiteries conventionnées avec l'ONIL	26
Figure 10 : Nouveau schéma d'affectation du budget de l'Etat consacré à la filière lait	27
Figure 11 : Evolution des prix du lait à la production et à l'importation (équivalents lait) en Algérie	31
Figure 12 : Répartition de la production des cultures fourragères en Algérie en 2019	33
Figure 13 : Evolution de la Production répartition des fourrages 2017/2018	33
Figure 14 : Répartition du cheptel en Algérie	36

Table de matières

Remerciement	
Dédicaces	
Liste des abréviations	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Introduction	1

Chapitre I : Généralité sur le lait

I. Généralité sur le lait	3
1) Définition du lait	3
2) Propriétés physicochimiques du lait	3
3) Composition du lait	4
4) Valeur nutritionnelle du lait	5
5) Différents types de lait	5
5.1) Teneur de la matière grasse	5
5.1.1) Lait entier	5
5.1.2) Lait demi écrémé	6
5.1.3) Lait écrémé	6
5.1.4) Lait à X% de matières grasses	6
5.2) Traitement thermique	6
5.2.1) Lait cru	6
5.2.2) Lait pasteurisé	6
5.2.3) Lait stérilisé	6
6) Production laitière en Algérie	7
7) Marché du lait en Algérie	8
7.1) Consommation de lait en Algérie	8
7.2) Evolution des importations nationales de poudre de lait	9
7.3) Position de l'Algérie par rapport aux importateurs mondiaux	9
8) Marques de lait dominant le marché Algérien	10

Chapitre II : Présentation la filière lait en Algérie

1) Présentation de la filière lait en Algérie	11
2) Définition de la filière lait	12
3) Structure de la filière lait	12
3.1) Production	14
3.2) Collecte	16
3.3) Transformation	17

3.4) Importation.....	18
3.5) Consommation	19

Chapitre III : Politique laitière en Algérie

1) Politiques de développement et de régulation de la filière lait	21
1.1) Orientations de la politique laitière.....	21
1.2.1) Programme national de réhabilitation de la production laitière.....	23
1.2.2) Plan National de Développement de l'Agriculture (PNDA)	23
2) Nouvelle politique laitière appliquée	24
2.1) Création de l'ONIL	25
2.2) Stratégie de l'ONIL.....	26
3) Budget lié à la politique laitière	26

Chapitre IV : Contraintes de la filière lait en Algérie

1) Contraintes liées à la politique agricole	29
2) Rigidité des structures des exploitations laitières	30
3) Limites d'une transformation industrielle basée sur la poudre importée.....	31
4) Contraintes liées à l'alimentation.....	32
4.1) Déficit fourrager.....	32
4.2) Conduite de l'alimentation	34
5) Limite des ressources en eau.....	35
6) Contraintes liées au matériel animal	35
7) Difficultés d'accès au foncier et au crédit Bancaire	37
8) Contraintes d'ordre socio-économique	38

Chapitre V : Perspectives de développement de la filière lait en Algérie

1) Promotion de l'investissement à la ferme.....	39
2) Promotion de l'investissement dans la génétique	39
2.1) Soutien des prix à l'acquisition de génisses pleines d'importation	40
2.2) Promotion de l'insémination artificielle	41
3) Promotion de la production laitière.....	41
3.1) Incitations et primes de soutien accordées aux éleveurs de bovin laitier.	42
3.2) Prime de production	42
3.3) Primes à l'investissement.....	42
3.4) Incitation à la création d'un réseau de collecte.....	43
3.5) Incitation à l'intégration du lait cru dans la transformation industrielle par une prime de 02 DA le litre versé aux laiteries	43
Conclusion.....	45

Références bibliographiques

Introduction

La filière laitière représente un secteur stratégique de la politique agricole algérienne, notamment pour son rôle polyvalent en tant que fournisseur de protéines animales (lait et viande) et de source de revenu. En effet, le lait contribue en moyenne avec 16% dans l'apport protéique journalier, alors que les autres produits d'origine animale tels que les viandes (rouges et blanches) et les œufs n'interviennent qu'à hauteur de 10,24% (**Abedelli et al., 2021**).

L'Algérie est le premier consommateur de lait au Maghreb avec une consommation moyenne de 147 l/habitant/an en 2015 (**ONIL, 2017**). La production nationale a atteint près de 3,6 milliards de litres en 2019 dont 2,7 milliards de litres de lait de vache représentant plus de 75% de la production totale nationale. Le reste de la production laitière est assuré par les brebis et les chèvres (**MADR, 2019 ; Abedelli et al., 2021**).

L'augmentation de la production agricole en général et la production laitière en particulier a été au centre des préoccupations des politiques de développements agricoles de l'indépendance à nos jours. Dès le lendemain de l'indépendance, les pouvoirs publics ont adopté, une politique de production de lait frais, fondée principalement sur l'importation de vaches à hautes potentialités laitières en provenance d'Europe principalement. Les importations ont commencé dès la fin des années soixante et se sont accélérées au cours des années quatre-vingt. Cependant, leurs performances zootechniques demeurent limitées (**Madani et Far, 2002 ; Abedelli et al., 2021**).

Les dimensions d'une réelle politique laitière ne sont apparues qu'à partir de 1969, avec la création de l'office national interprofessionnel du lait (ONIL) dont les missions étaient principalement la promotion de la production laitière locale et la régulation du marché du lait et des produits laitiers. Ces efforts ont été suivis à partir de 1995 par la nouvelle politique de réhabilitation de la production laitière nationale, axé sur le développement de la production du lait cru, l'incitation à la réalisation de mini laiteries et la promotion de la collecte du lait cru (**Zaida, 2016 ; Abedelli et al., 2021**).

Les importations ont connu une allure croissante et la production locale n'a pas non plus suivi la même évolution que la consommation. La facture globale de l'importation de produits laitiers avait atteint 2,045 milliards de dollars en 2014 et 1,06 milliard en 2007, alors qu'elle était seulement de l'ordre de 250 millions de dollars en 1980. La dépendance vis-à-vis

des importations ne cesse de s'accroître alors que, de son côté, l'offre locale de lait semble en proie à un certain nombre de freins (**Abedelli et al., 2021**).

Quelles sont alors les contraintes menaçant le développement, voir l'essor de la production laitière en Algérie ? Plusieurs travaux de recherches dans le monde ont permis de mieux appréhender les contraintes d'ordre zootechnique, économique et sociologiques entre autres les recherches menées par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Ces travaux ont montré aussi la nécessité d'analyse en termes de contraintes foncières et territoriales pour compléter les observations (**Molina, 2009 ; Abedelli et al., 2021**).

L'objectif de ce travail est d'étudier, au regard de la bibliographie, la filière lait en Algérie, l'accent sera mis par la suite sur la politique laitière adoptée, ainsi que les contraintes rencontrées et en fin les perspectives de développement de la filière laitière en Algérie.

Chapitre I : Généralité sur le lait

I. Généralité sur le lait

Le lait étant un produit naturel très périssable, à court terme, l'objectif principal des transformations est de pouvoir le conserver plus longtemps sous différentes formes concentrées comme le beurre ou le fromage. Ainsi, ses produits peuvent être consommé à plus long terme, ou être commercialisés sur des marchés ou autres points de vente éloignés de la ferme. À la sortie de la mamelle d'une vache laitière saine, le lait cru est normalement dépourvu de germes pathogènes et, normalement, les différentes transformations devraient suffire à éliminer une grosse partie des agents pathogènes contenu dans ces produits. Mais au cours des manipulations successives de ce produit fragile (traite, transfert, collecte, transport), les contaminations et les modifications propres au produit peuvent conduire à diverses altérations (**Kailasapathy, 2015 ; Rosenberg, 2022**).

1) Définition du lait

Le lait est un liquide alimentaire opaque, blanc mat légèrement jaunâtre, à odeur peu marquée et au gout douceâtre, sécrété après parturition, par la glande mammaire des animaux mammifères femelles comme la vache, la chèvre et la brebis, destiné à l'alimentation du jeune animal naissant (**Aboutayeb, 2009**).

Selon la définition établie par le congrès international des fraudes alimentaires à Genève (1908) « le lait est le produit intégral de la traite totale et ininterrompue d'une femelle laitière bien portante, bien nourrie et non surmenée, il doit être recueilli proprement et ne pas contenir de colostrum » (**Pougheon et Goursaud, 2001**).

2) Propriétés physicochimiques du lait

La composition du lait est très complexe, de point de vue physique, le lait présente une hétérogénéité, puisque certains composants sont dominants quantitativement. Les propriétés physiques à l'instar la densité absolue, la viscosité, la tension superficielle (Tableau I) et la chaleur spécifique dépendent de l'ensemble des constituants (**Singh et al., 1997**).

Tableau I : Paramètres physico-chimiques du lait (Martin, 2002)

Paramètres	Valeurs
Densités du lait à 20°C	1.028 à 1.034
Point de congélation (°C)	-0.530 à -0.555
pH à 20°C	6.6 à 6.8
Acidité titrable (°D)	14 à 17
Activité de l'eau à 20°C	0.99
Point d'ébullition	100.5

3) Composition du lait

La composition chimique du lait varie en fonction de la race de la vache considérée, de son âge et de son alimentation (Tableau II). Il est considéré comme une émulsion de matière grasse dans une solution aqueuse comprenant de nombreux éléments dont les uns sont à l'état dissous et les autres sous la forme colloïdale (Kailasapathy, 2015 ; Mehta, 2015).

Tableau II : Composition moyenne du lait entier (Moazzem et al., 2018).

Paramètre	Valeur
Densité	1,028
Solides totaux	127,53
Matières grasses (g/kg)	44
Matières non grasses (g/kg)	83,53
Protéines (g/kg)	34
Lactose (g/kg)	42,8
Cendres (g/kg)	6,73
pH	6,7

Les laits sécrétés par les différentes espèces de mammifères présentent des caractéristiques communes et contiennent les mêmes catégories de composants. Cependant, les proportions respectives de ces composants varient largement d'une espèce à l'autre (Tableau III) (FAO, 1995 ; Kailasapathy, 2015).

Tableau III : Principaux constituants des laits de diverses espèces animales (g/litre) (FAO, 1995).

Constituants	Vache	Bufflonne	Chamelle	Jument	Chèvre	Brebis
Extrait sec total	128	166	136	109	134	183
Protéines	34	41	35	25	33	57
Caséine	26	35	28	14	24	46
Lactose	48	49	50	60	48	46
Matières salines	9	8	8	4	7,7	9
Matières grasses	37	68	45	20	41	71

4) Valeur nutritionnelle du lait

Le lait contient des nutriments essentiels et est une source importante d'énergie alimentaire, de protéines de haute qualité et de matières grasses. Il peut apporter une contribution significative aux besoins nutritionnels recommandés en calcium, magnésium, sélénium, riboflavine, vitamine B12 et acide pantothénique (FAO, 1995 ; Kailasapathy, 2015 ; Gorska-Warsewicz et al.,2019).

Le lait et les produits laitiers sont des aliments nutritifs et leur consommation permet de diversifier les régimes à base de plantes. Le lait d'origine animal peut jouer un rôle important dans l'alimentation des enfants dans les populations ne bénéficiant que d'un très faible apport en lipides et ayant un accès limité aux autres aliments d'origine animale (FAO, 1995).

5) Différents types de lait

Il existe deux principaux critères de classification du lait : la teneur en matière grasse et le traitement thermique. En combinant ces deux critères on obtient différents types de laits, définis précisément par la réglementation (FAO, 1995 ; GEMRCN, 2009).

5.1) Teneur de la matière grasse

La standardisation qui la réincorporation de plus ou moins de crème au lait après écrémage et qui permet de moduler la teneur en matière grasse du lait (FAO, 1995).

5.1.1) Lait entier

C'est le lait le plus riche en matière grasse (3,5% au minimum par litre), et donc celui qui possède le plus d'arômes (Aguirre et al., 2009 ; Lucey, 2015).

5.1.2) Lait demi écrémé

C'est un lait qui a été standardisé dans le taux de matières grasses et ajusté à 1,5 et 1,8 % (Early, 1998).

5.1.3) Lait écrémé

C'est un lait qui a été standardisé dans le taux de matières grasses et ajusté au minimum à 0,1 % (Early, 1998).

5.1.4) Lait à X% de matières grasses

Certains laits peuvent présenter des teneurs en matières grasses différents de celles du lait entier, demi-écrémé ou écrémé. Celle-ci doit être clairement indiquée à la décimale près et être facilement lisible sur l'emballage, sous la forme « X% de matière grasse », (G.E.M. R.C.N, 2009).

5.2) Traitement thermique

Le lait contient des micro-organismes pouvant se développer après la traite. Certains sont utiles (ferments lactiques...), d'autres sont nuisibles à la qualité et certains peuvent être pathogènes (rare) (Lucey, 2015). L'évolution des processus technologiques, des techniques de conservation et de distribution a admis l'élaboration d'une large gamme de « laits de consommation » qui se distinguent par leur composition, leur qualité nutritionnelle, organoleptique et leur durée de conservation (Mahaut et al., 2005).

5.2.1) Lait cru

Le lait cru est un aliment qui n'a subi aucun traitement de conservation sauf la réfrigération à la ferme. Sa date limite de consommation correspond au lendemain du jour de la traite, porté à l'ébullition 5 à 8 minutes avant la consommation, il doit être utilisé dans les 48 heures, (Jeantet et al., 2008 ; Aguirre et al., 2009)

5.2.2) Lait pasteurisé

La dénomination réservée au lait ; chauffé à 72°C pendant 15 secondes (traitement minimum) refroidi après pasteurisation et ramené à moins de 6°C (Mahaut et al., 2005 ; Aguirre et al., 2009).

5.2.3) Lait stérilisé

Le lait est d'abord préchauffé, stérilisé dans un échangeur de chaleur tubulaire à 138–145 °C pendant 2 secondes. Après conditionnement les bouteilles sont chauffées à 113–130 °C pendant environ 10–12 min (Rosenberg, 2002 ; Kontominas, 2019).

- **Lait stérilisé UHT (ultra haute température)** : Technique de stérilisation particulière où le lait est chauffé à 140°C pendant 2 secondes (**Rosenberg, 2002 ; Mahaut et al., 2005**).
- **Lait concentré** : C'est le produit provenant de la concentration du lait propre à la consommation. La concentration peut être réalisée soit par élimination partielle de l'eau par stérilisation ou par adjonction d'une grande quantité de sucre (c'est-à-dire du lait concentré sucré) (**Jora, 2001 ; Meha et al., 2015**).
- **Lait aromatisé** : Cette dénomination est réservée aux boissons stérilisées préparées à l'avance, constituées exclusivement de lait écrémé ou non, sucré ou non, additionné des colorants généralement autorisés et de substances aromatiques naturelles qui peuvent être renforcées artificiellement : abricot, ananas, fraise, prune, cerise, framboise (**Fox, 2013**).
- **Lait en poudre** : Sont des produits résultant de l'élimination partiel de l'eau contenant dans le lait. On les répartit en trois catégories : la poudre de lait entière, la poudre de lait partiellement écrémée et la poudre de lait écrémé (**Meha et al., 2015**). Les poudres de lait sont exploitées par les consommateurs comme substituts du lait frais et incorporés dans un éventail de produits alimentaires transformés (**Kalyankar et al., 2016**).

6) Production laitière en Algérie

La production laitière a connu une nette amélioration entre les années 2005 et 2015 passant de 2,7 à 3,6 milliards de litres, soit une croissance de 25%. Cette progression est principalement due d'une part à l'importation de génisses à haut potentiel de production et d'autre part, aux efforts déployés par l'état afin de pallier le problème de l'insuffisance de la production laitière nationale. La production totale a été estimée en 2018 à 3,3 milliards de litres, soit une chute considérable de plus de 8% entre 2015 et 2018. Cependant, les bilans de production de lait issus des vaches laitières indiquent une chute d'environ 7,45% entre les 2 campagnes successives (2016/2017 et 2017/2018) comme illustré dans le tableau IV. En 2019, la production laitière bovine a été estimée à 2,5 milliards de litres (**Abdelli et al., 2021**).

Tableau IV : Bilans de production laitière bovine (2016/2017 et 2017/2018) (**Abdelli et al., 2021**).

Campagnes	2016/2017	2017/2018
Production x10 ²	2659432	2461226
Taux de chute	7,45	7,45

La production du lait, a enregistré un accroissement notable mais insuffisant pour couvrir une forte demande en perpétuel progression. De même, le programme de réhabilitation de la production laitière, n'a pas pu faire progresser, de manière significative, la collecte et le taux d'intégration du lait cru qui ne dépasse pas les 15% (**Abdelli et al., 2021**).

7) Marché du lait en Algérie

Le marché algérien des produits laitiers connaît une croissance à deux chiffres en raison des prix administrés du lait pasteurisé en sachets (LPS) qui fait du lait la source de protéines bon marché par excellence et pousse la consommation. Bien que les prix soient très supérieurs à ceux du LPS, les consommateurs sont prêts à payer pour la qualité, la commodité, le goût, l'image, la marque et l'innovation.

Le lait UHT en brique progresse alors qu'il coûte 3,5 fois le prix du LPS. Le développement des produits laitiers frais/ultra frais (et par voie de conséquence des purées de fruits, arômes, emballages et équipements correspondants) est l'ordre de 10% par an (**Belaid, 2016**).

7.1) Consommation de lait en Algérie

Les algériens consomment plus que la moyenne mondiale annuelle fixée par la F.A.O à 90 litres/habitant en lait. En effet, cette consommation a été estimée en 2015 à 147 litres. Ainsi, le citoyen algérien consomme quelques 57 litres/an de plus, cependant, les disponibilités annuelles en lait ont atteint 121 kg par personne, alors qu'elles étaient de 52 kg au Maroc, 42 kg en Egypte et en Jordanie et 111 kg en Tunisie (**Daoudi et Bouzid, 2020 ; Abdelli et al., 2021**).

Par ailleurs, en 2019, la consommation annuelle de lait en Algérie est de 5,9 milliards de litres dont 3,6 milliards sont produits localement, soit un taux d'autosuffisance de 61%. Le déficit d'environ 2,3 milliards de litres est comblé par les importations. Les origines de ces importations sont principalement la Hollande et l'Uruguay (**ONIL, 2019 ; Abdelli et al., 2021**).

7.2) Evolution des importations nationales de poudre de lait

Une forte augmentation des importations de lait en poudre est observée à partir de l'année 2015 afin de bénéficier des niveaux de prix intéressants suite à la chute des prix sur le marché mondial. Une diminution d'environ 7,4% a été enregistrée comparée avec l'année 2014 où le pic des importations a été atteint (373465 tonnes) depuis 2010. Ces importations ont connu des augmentations progressives en 2017 (425678 tonnes) et ont atteint un maximum en 2018 (Figure.1). Soit un taux d'évolution de 4% pour ces deux dernières (Abedelli et al., 2021)

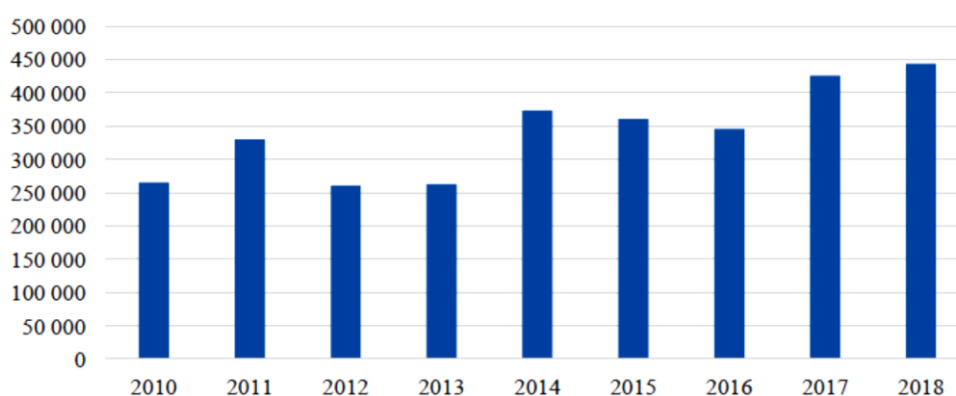
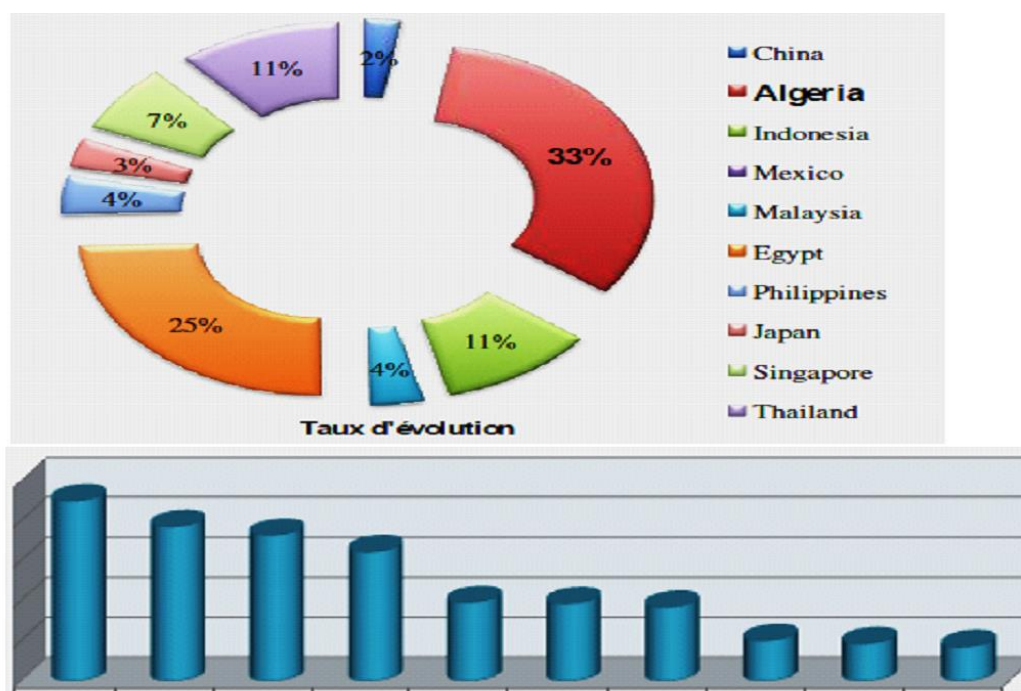


Figure 1 : Evolution des importations en poudre de lait (tonnes) (ONIL, 2019)

7.3) Position de l'Algérie par rapport aux importateurs mondiaux

Répertorié mondialement, comme étant l'un des plus gros importateurs de lait, l'Algérie est classée au deuxième rang des pays après la Chine (Figure 2). Les importations algériennes portent principalement sur des poudres de lait dont poudre industriel (77%), poudre de consommation importé et commercialisé en l'état (9%) et poudre infantile (4%) ainsi que les fromages (5%) et beurre (5%) ; 56 % des importations sont gérés par les opérateurs publics, 44 % par les opérateurs privés. Les produits laitiers accaparent une place prépondérante dans la structure des importations algériennes de 13 à 14% (Kacimi, 2013 ; Chemma, 2017).



	China	Algérie	Indonésie	Mexico	Malaysia	Egypt.	Philippine	Japon	Singapore	Thaïlande
2013	44990	38557	36429	32302	19597	19315	18438	10085	9316	8531

Figure 2 : Position de l’Algérie par rapport aux importateurs mondiaux de poudre de lait [Janvier-Mars 2014 comparé à Janvier-Mars 2013(ONFAA, 2014 ; FAO, 2015).

8) Marques de lait dominant le marché Algérien

Dans le secteur laitier, la production est dominée par les laiteries du groupe GIPLAIT qui représentent près de 60% de la production (Belaid, 2016 ; Mamine et al., 2021). Candia Algérie détient la moitié du marché du lait UHT en Algérie mais d’autres marques progressent : Lactel (Ifki Lait), sidi Fredj (RC industriel), Tell (Giplait), O’Lait (Colaital), Hodna, Trèfle, Soummam, Ramdi etc. (Belaid, 2016).

Pour le lait instantané en poudre qui de 40 000 t par an, il existe un marché du lait en poudre (surtout en boîtes de 500g) : Gloria, Loya, Celia, Novilait, Nespray, Candia, l’Algérie ne produit pas mais conditionne sur place. Le marché des laits infantiles (Régilait, Gallia, Celia, Guigoz, Nestlé/Gerber-Nidal-Nespray, BLédina/Danone) peut être évalué à 15 000 tonnes environ (Belaid, 2016).

Chapitre II : Présentation la filière lait en Algérie

Chapitre II _____ Présentation la Filière lait en Algérie

La filière lait selon **ONIL (2019)**, demeure l'une des filières les plus complexes en raison du nombre importants d'intervenants et de l'ampleur des contraintes qu'elle rencontre dont nous pouvons citer :

- Le climat semi-aride à aride du pays et l'insuffisance des ressources hydriques qui ne permettent pas une production abondante d'herbes vertes et de fourrages ;
- Le caractère hors sol des élevages et l'insuffisance des terres exclusivement réservées à l'activité :
- La typologie des élevages avec une majorité d'exploitation de petites tailles qui disposent de moins de 10 Vaches laitières ;
- Les potentialités génétiques avec une répartition de 1/3 VL moderne et 2/3 entre race locale et croisée et avec des rendements laitiers modestes ;
- L'absence des pépinières de génisses pour le repeuplement des exploitations ;
- L'insuffisance de certains intrants notamment les semences fourragères de légumineuses et leurs chertés.

A ceux-là s'additionnent certaines insuffisances purement techniques de gestion zootechnique, sanitaire et de gestion financière de l'exploitation et de management, ainsi que d'autres contraintes d'ordre organisationnelle.

1) Présentation de la filière lait en Algérie

La filière lait en Algérie a subi des changements structurels majeurs dès l'indépendance, elle a été caractérisée par la domination du secteur public et par la projection exagérée de l'Etat en faveur de ce produit « précieux », un produit de base dans le modèle de consommation algérienne, par la subvention des prix à la consommation encourageant de ce fait l'augmentation de la demande en ce produit qui n'était pas suivi d'une augmentation de l'offre faute d'une faible production, cela a rendu le recours aux importations du lait près à la consommation (ou poudre de lait destinée aux industries laitières) et produit laitiers, le premier secours pour approvisionner le marché locale (**Kouidri et al., 2018**).

En effet la filière lait est définie à travers quatre principaux maillons : la production, la collecte, la transformation-commercialisation, la consommation. A cela s'ajoute l'importation de la poudre de lait et ses dérivés (**Souki, 2009**).

2) Définition de la filière lait

Selon **Benyoucef (2005)**, la filière lait est un ensemble des activités étroitement imbriqués, liées verticalement par-là l'appartenance à un même produit et dont une finalité à satisfaire la demande de consommateur. Une filière lait peut impliquer la production, le transport, le traitement, le conditionnement et le stockage.

Souki (2009), la définit travers ses quatre principaux maillons : la production, la collecte, la transformation-commercialisation et la consommation. A cela s'ajoute l'importation de la poudre de lait et ses dérivés. L'industrie laitière, le maillon le plus puissant de la chaine laitière, constitue le centre de commande à partir duquel surgissent des boucles de rétroactions, permettant à la filière lait de s'adapter et d'évoluer.

Cependant, il est judicieux de retenir la définition proposée par **Lassouarn (2000)** : La filière d'un produit ou d'un groupe de produits, c'est l'ensemble de flux de matières, qui font intervenir des agents économiques exerçant des fonctions complémentaires et interdépendantes en vue de concourir à une demande finale » (Figure.3).

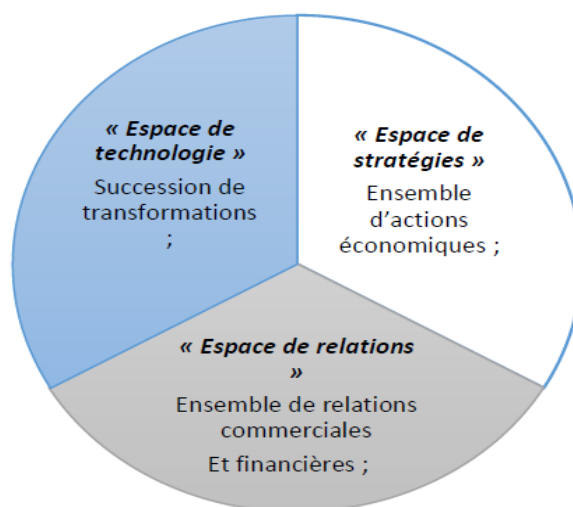


Figure .3 : Eléments constitutifs d'une filière (**Lassouarn, 2000**).

3) Structure de la filière lait

La filière lait englobe tous les participants impliqués dans la production, la transformation et la commercialisation de ce produit, elle inclut les fournisseurs de l'agriculture, les agricultures, les entrepreneurs de stockage, les transformateurs, les grossistes et les détaillants (**Cherfaoui, 2003**).

Chapitre II _____ Présentation la Filière lait en Algérie

D'une manière simplifiée, la filière lait en Algérie se présente d'après **MADR (2015)** comme suit :

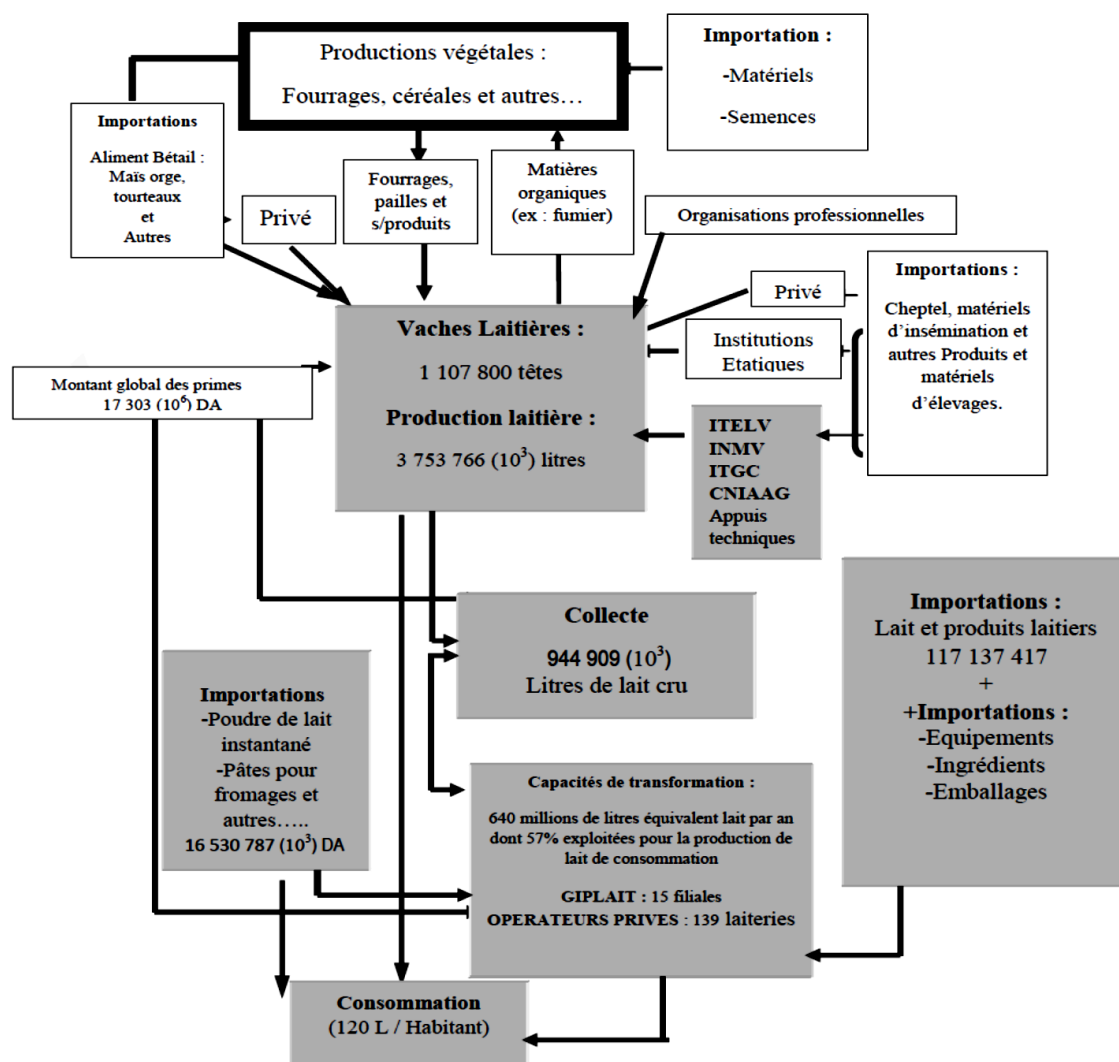
L'amont de la filière lait qui est l'espace production est composé par :

- Eleveurs bovins laitiers (disposant en 2015 de 1 million 107 mille, vaches laitières dont 346 mille 657 vaches de type BLM (bovin laitier moderne)).
- Agriculteurs, producteurs de fourrages et de graines.

L'aval de la filière débute du centre de collecte à l'espace de transformation où le lait cru est :

- Soit collecté pour les laiteries industrielles publiques composées des filiales du Groupe GIPLAIT pour une capacité de 1,5 milliard de litres/an.
- Soit collecté pour les laiteries industrielles privées, petites et moyennes entreprises (PME et PMI) de diverses capacités et utilisant principalement la poudre de lait importée et secondairement le lait cru local pour un volume de lait pasteurisé conditionné en sachets.

Il y a aussi, l'espace régulation de la filière lait et du marché qui a été confié à l'Office National Interprofessionnel du Lait (ONIL) (à partir de 2008/2009), dans le cadre du programme d'importation de matières premières. Puis en dernier viens le marché de consommation (Figure .4).



OAIC : Office Algérien Interprofessionnel des Céréales. ONAB : Office National d'Aliments du Bétail. CNIAG: Centre National de l'insémination Artificielle et de l'amélioration Génétique. ITGC: Institut Technique des Grandes Cultures. EDIPAL : Entreprise de Distribution des Produits Alimentaire d'hygiène et d'entretien. INMV : Institut National de la Médecine Vétérinaire. ONIL : Office National Interprofessionnel du Lait.

Figure 4 : Schéma des principaux acteurs de la filière laitière en Algérie (MADR, 2015).

En Algérie, la filière lait est structurée autour de quatre maillons : la production, la collecte, la transformation et la consommation.

3.1) Production

La production laitière constitue un secteur stratégique de la politique agricole algérienne, en amont de la filière elle est assurée en grande partie pour environ 80% par le cheptel bovin (Mansour, 2015). Malgré les effort fournis par l'état il y'a toujours un déséquilibre entre l'offre et la demande de lait.

Chapitre II Présentation la Filière lait en Algérie

Le problème majeur sur lequel bute la production laitière consiste dans la cherté de l'aliment de bétail due, essentiellement, au manque des surfaces fourragères sur tout le territoire. Cela se répercute sur le rendement de la vache laitière, d'où la cherté du prix de revient du litre de lait, difficilement supporté par les éleveurs (**Kali et al., 2018**). Afin d'augmenter la production laitière et, par là même, réduire la facture des importations, les pouvoirs publics mettent en place une politique favorisant l'installation d'élevages laitiers par l'importation de génisses à haut potentiel génétique (**Ghozlane et al., 2010**).

Deux systèmes de production principaux existants en Algérie

- **Systèmes extensifs à semi intensifs** : qui englobent environ les 2/3 de l'effectif total en vache laitières, ils sont constitués par des vaches de race locale et des croisées
- **Systèmes semi intensifs à intensifs** : qui englobent 1/3 de l'effectif total, composés des races bovines laitières généralement importées (**Amellal, 1995**).

La production laitière nationale a connu ces dernières années une augmentation considérable (Figure.5), cela est dû à la place prépondérante qu'elle occupe dans la politique agricole des pouvoirs public. En effet, cette activité détient la part la plus importante du programme d'investissement (**Meslem, 2019**).

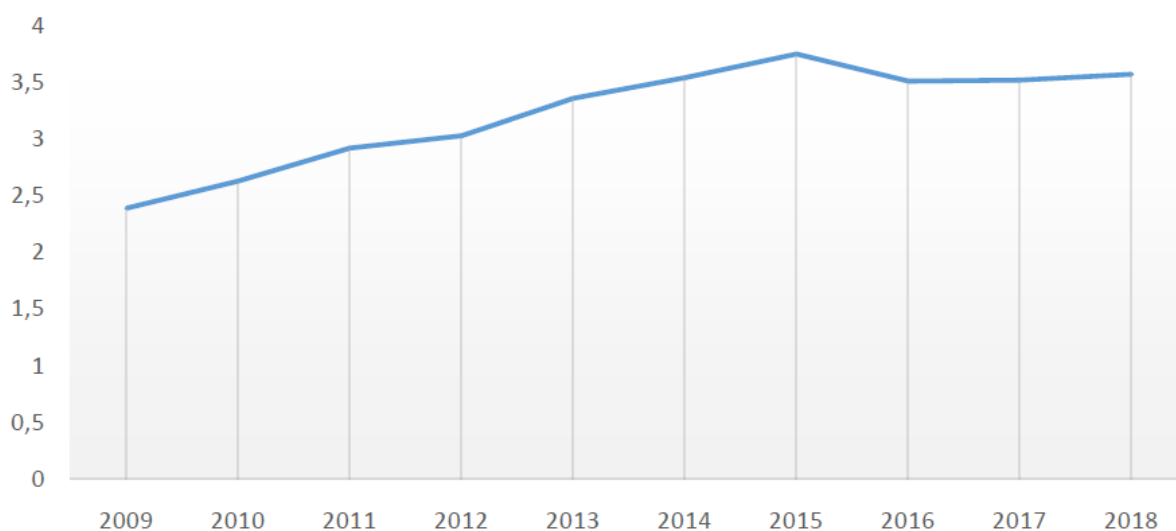


Figure 5 : Evolution de la production nationale de lait en milliards de litres (2009-2018)
(ONIL, 2019)

La production laitière demeure insuffisante par rapport à la demande en lait qui est estimée à presque 6 milliards de litres pour une population d'environ 40 millions d'habitants (**Abdeli et al., 2012**).

Chapitre II Présentation la Filière lait en Algérie

D'après l'ONIL (2019), Concernant le classement par wilaya, la wilaya de Sétif arrive en tête de liste avec une production de 287.325.000 de litres en 2017 suivis de Tizi-Ouzou 178.785.000 litres et Sidi Bel Abbes 167.178.000 litres.

3.2) Collecte

La collecte reste le maillon faible de la production laitière (Kali et al., 2011 ; Kacimi EL-Hassani, 2013). Le volume de lait collecté a connu une forte augmentation entre l'année 2009 et l'année 2019, en passant de 350 millions de litres collectés en 2009, à 850 millions de litres en 2019, soit une croissance de 142% (ONIL, 2019).

Cependant le volume du lait cru collecté en 2019 estimé à 850 millions de litres reste faible comparativement à la production laitière qui est de 3,6 milliards de litres (23% de la production). Ceci se présente comme un obstacle au développement de la filière lait locale. La collecte constitue la principale articulation entre la production et l'industrie laitière (ONIL, 2019).

Afin d'encourager la collecte, une prime de 5 DA par litre livré à l'usine est assurée pour les collecteurs livreurs ; l'éleveur qui livre son lait à la transformation est encouragé avec 14 DA par litre de lait cru livré et le transformateur est encouragé avec 6 DA par litre de lait cru réceptionné (Lazereg et al., 2020). Le Figure ci-après fournit des informations sur l'évolution de la collecte du lait (1992-2012).

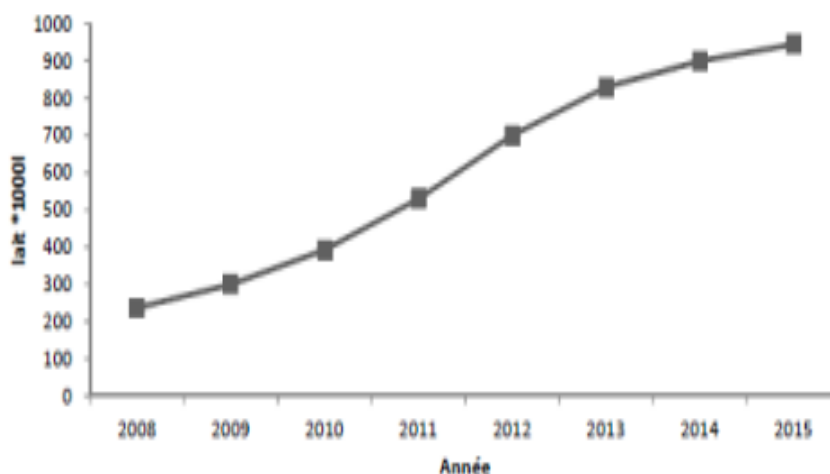


Figure. 6 : Evolution des quantités de lait collectées au niveau national 2008-2015 (MADR, 2019).

Chapitre II Présentation la Filière lait en Algérie

Les quantités de lait cru collectées n'atteignent pas 32% du total de la production nationale. Elles ont été estimées en 2017/2018 à 783 millions de litres, soit un taux de 31,82% (Tableau V).

Tableau V : Bilans de collecte de lait de vache (2016/2017 et 2017/2018) (MADR, 2019)

Campagnes	2016/2017	2017/2018
Quantités collectées X10 ²	841406	783302
Taux de collecte (%)	31.63	31.82
Taux de chute (%)	6.90	6,90

3.3) Transformation

La transformation du lait est destinée à la fabrication de lait pasteurisé (Figure.7), lait stérilisé type Ultra Haute Température (UHT) et de dérivés de lait (yaourt, lait fermenté, beurre, fromage, desserts lactés, etc.) (Ait Amer Meziane, 2008). Les activités de transformation sont le fait des industries laitières publiques et privées implantées à proximité des grands centres de consommation (Chehat, 2002). Le marché algérien du lait et des produits laitiers est aujourd'hui dominé par le secteur privé mais le secteur public occupe encore une position non négligeable.

D'après Souki (2009), il existe trois types d'entreprises en Algérie :

- Unités de production publiques, organisées sous forme de groupe industriel de production de lait (GIPLAIT) ;
- Entreprises privées de taille moyenne, qui ont tendance à se développer grâce, notamment, aux partenariats réalisés avec les entreprises étrangères ;
- Entreprises privées de petite taille, sont généralement des entreprises spécialisées dans la fabrication d'un ou deux produits notamment le fromage.

A ces trois catégories s'ajoutent les toutes petites laiteries qui opèrent dans le secteur non enregistré (informel).

Selon Makhoulouf (2015), la production industrielle est dominée par le secteur privé, ce dernier réalise une production totale de 2,170 milliards de litres entre 2004 et 2012, contre 1,1 milliards de litres de production assurée par le groupe GIPLAIT. 70% de production assurée par le secteur privé est réservée à la production des produits laitiers de forte valeur ajoutée et lui assure plus de 66% des parts de marché national, contre 33,6% assuré par le groupe GIPLAIT.

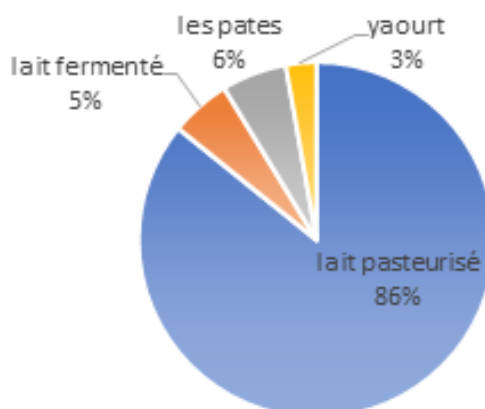


Figure 7 : Répartition des capacités de transformation par type de produit (Cherfaoui, 2003).

3.4) Importation

Selon **ONIL (2019)**, l'Algérie est le 3^{ème} pays importateur mondial de poudre de lait avec 200.000 tonnes de poudre de lait importées par an. Les importations liées à la filière lait ne portent pas uniquement sur les matières premières (poudre de lait et matière grasse du lait anhydre) destinées à l'approvisionnement des laiteries mais également sur les produits finis tels que le lait en poudre instantané, les fromages, les pâtes à fromages, le beurre et autres produits laitiers pour la consommation courante (**Kali et al.,2018**).

Le recours à l'importation a engendré des dépenses croissantes en raison du soutien des prix à la consommation qui a été possible grâce à une certaine aisance financière résultant des recettes pétrolières dont les effets pervers ont rendu difficile d'une part la relance de la filière lait et d'autre part la mise en place de son instrument de régulation qui est l'ONIL (Office National Interprofessionnel du Lait). Afin de réduire la facture d'importation liée à la filière lait, depuis 2018 ; les importations des produits laitiers (lait non concentré, beurre, yaourt, fromages), à l'exception des poudres de lait, ont été temporairement suspendues (**Kali et al., 2018**).

Les importations varient fortement d'une année sur l'autre, à la fois du fait des variations des cours sur le marché mondial et de la production locale SCEA, 2019 (Figure.8)

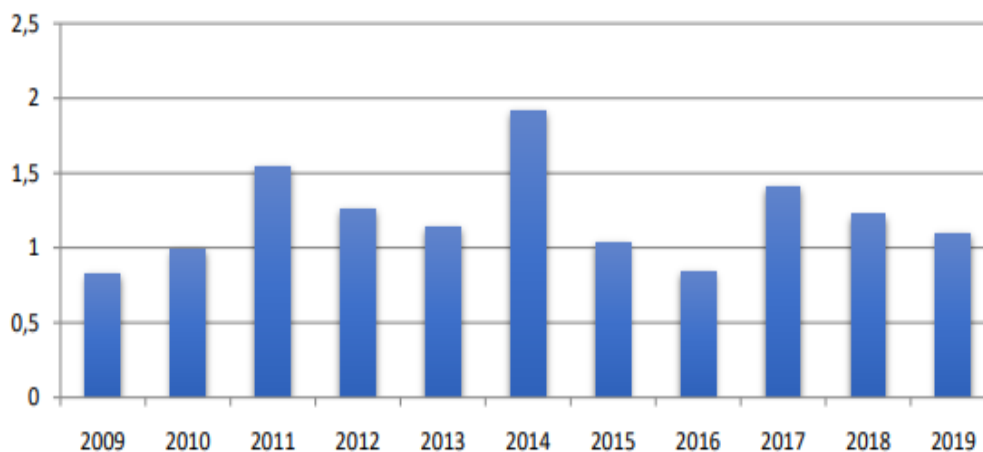


Figure .8 : Importations du lait en Algérie en milliard USD (2009-2019)

Source : Etabli sur la base des données de statistiques du commerce extérieur de l'Algérie et la direction des douanes (2009-2019)

La pandémie due à la COVID-19 a mis à nu l'incapacité adaptative des pays nettement importateurs des produits agricoles de base à faire face à une rupture d'approvisionnement de leur marché local. La filière lait en Algérie est très dépendante des marchés mondiaux d'intrants (poudre de lait, matières grasses, aliments de bétail et génisses). Cette dépendance s'est aggravée avec l'avènement de cette pandémie et son avenir incertain (**Futiribles, 2020 ; FAO, 2020**).

3.5) Consommation

La consommation est le dernier maillon de toute filière agroalimentaire. En Algérie, le lait est un aliment de large consommation soutenu par les pouvoirs publics, car il est considéré comme source d'éléments nutritifs et d'aide à la croissance physique, et, substituant de protéines d'origine animale (**Kacimi, 2013**).

La consommation laitière n'a pas cessé d'augmenter depuis les premières années de l'indépendance. La croissance démographique, l'urbanisation accélérée et l'augmentation des revenus de la population expliquent en grande partie cette tendance haussière de la consommation. Elle était évaluée à 34 litres par an et par personne en 1967-68 (FAO) est passée à 61 litres en 1979-80 (ONS) (**Bessaoud et al., 2019**). Elle aurait plus que doublé en 2015 avec une consommation moyenne par habitant de 134 litres en équivalent lait (**MADR, 2018**) ce qui fait de l'Algérie le premier consommateur de lait et dérivés de la région Maghreb. A titre de comparaison cette moyenne de consommation est respectivement de : 87 litres/habitant/an pour la tunisien et de 50 litres/habitant/an pour le marocain (**Kali et al., 2011**).

Chapitre II _____ Présentation la Filière lait en Algérie

L'importante de consommation de lait en Algérie, est le fruit de la politique de subvention à la consommation engagée par l'Etat dans le but de combler le déficit en protéines d'origine animale constaté après l'indépendance du pays (**Lazreg et al., 2020**).

Chapitre III : Politique laitière en Algérie

En matière de lait, et au fil des années, plusieurs programmes ont été instaurés par les autorités dont l'objectif est de promouvoir la production nationale et réduire la facture alimentaire. Aujourd'hui, après tant d'efforts et de budgets, la filière tarde à se défaire de son extraversion et reste indéfiniment assujettie au marché mondial (**Shemmah et Karzab, 2017**). Ceci a été affirmé par la facture substantielle des importations, non seulement en matière de lait (1245.91 millions USD en 2019 selon le dernier rapport du CNIS), mais également, de la majorité des intrants de la filière (vaches laitières, aliments, vaccins, équipements, etc.) (**MADR, 2019**).

Les politiques laitières adoptées par les pouvoirs publics avant la fin des années 1980 « avaient pour principal objectif une amélioration de la consommation du lait et la satisfaction des besoins de la population » (**Bencharif, 2001**), et suivaient plutôt « une logique de consommation plus que de production » (**Amellal, 1995**). Ceci avait été favorisé par l'aisance financière qu'a connu le pays grâce aux recettes des hydrocarbures d'une part, et au contexte international caractérisé par les faibles prix des produits laitiers sur le marché international, dus aux excédents de productions au niveau des pays producteurs (**USDA, 2020 ; Mamine et al., 2021**).

1) Politiques de développement et de régulation de la filière lait

1.1) Orientations de la politique laitière

Dès l'Indépendance de l'Algérie en 1962, l'Etat a adopté une série de mesures d'intervention dans l'ensemble des secteurs agricoles afin d'assurer la couverture des besoins alimentaires de la population puisqu'elle n'a hérité d'aucune installation performante sur le plan technique et économique, sauf pour de petites structures et des fromageries mises en place par le secteur privé et dont la propriété est liée à des groupes français d'exportation (**Souki, 2009 ; Mamine et al., 2021**).

Selon (**Bencharif, 2001**), les politiques de développement de régulation de la filière lait, avaient pour principal objectif une amélioration de la consommation du lait et la satisfaction des besoins de la population en s'appuyant sur deux instruments principaux :

- Subventionnement des prix à la consommation qui ont ainsi été maintenus relativement bas grâce à l'octroi croissant de ces aides ;
- Importations d'importantes quantités de poudre de lait.

Simultanément, l'Etat mettait en place un appareil de transformation fondé sur des unités industrielles de grande taille, fonctionnant surtout avec la poudre de lait importée (Makhlouf et al., 2015).

La filière lait a toujours bénéficié du soutien financier de l'Etat à tous les niveaux. Ce soutien a été mis en œuvre à travers des Fonds à l'instar ; le Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA) et le Fonds National de Développement de l'Investissement Agricole (FNDIA), (Tableau VI). Cet effort budgétaire a été encore renforcé dans le Plan National de Développement Agricole (PNDA) en 2001, élargi ensuite à une dimension rurale en 2002 (PNDAR) et enfin, dans le Renouveau Agricole à partir de 2009 (Makhlouf et al., 2015 ; Bellil et Boukrif, 2021).

Tableau VI : Répartition de l'octroi de prime selon le programme de soutien agricole (Algérie) (Makhlouf et al., 2015)

Année	Programme de soutien agricole	Prime (DA/L)		
		Production	Collection	Transformation
1995	Programme de réhabilitation de la production du lait cru par le biais du fonds national de développement agricole (FNDA)	4	2	0
2000	Programme national de développement agricole (PNDA) (Création du fonds national de régulation et développement agricole [FNRDA] devenu FNRPA)	7	4	/
2009	Renouveau agricole et rural (RAR)	12	5	2 à 4*
Depuis 2015	Renforcement du FNRPA par le fonds national de développement de l'investissement agricole (FNDIA)	14		2 à 6*

DA : dinars algériens ; Prod. : production ; Coll. : collecte ; Tran. : transformation. * Selon le taux d'intégration adopté par la laiterie

1.2.1) Programme national de réhabilitation de la production laitière

Ce programme de réhabilitation de la production laitière vise en priorité ;

- Augmentation de la production nationale du lait cru, pour l'atteinte à terme (5 ans) de l'objectif de 500 000 VL (BLM) et d'en améliorer la productivité en passant de 3 000 à 4 000 litres/VL, soit 2 milliards de litres ;
- Recherche d'un taux d'intégration le plus élevé possible de la production nationale de lait cru et permettre ainsi la réhabilitation de l'industrie laitière dans sa fonction fondamentale économique, il s'agit d'atteindre un taux d'intégration à moyen terme de 25 à 30% ;
- Augmentation de la collecte du lait cru pour atteindre à moyen terme 400 millions de litres (**Makhlouf et al., 2015 ; Bellil et Boukrif, 2021 ; Mamine et al., 2021**).

Au cours de cette période, les investissements destinés à la filière lait, sont restés faibles et peu significatifs par rapport aux besoins réels pour la mise en place d'un programme de politique laitière structuré et organisé de manière à répondre à des actions visées pour le moyen et le long terme dans une optique de production locale rentable et compétitive sur le marché international (**Makhlouf et al., 2015**).

1.2.2) Plan National de Développement de l'Agriculture (PNDA)

Les pouvoirs publics ont initié en septembre 2000 un programme d'appui pour la relance du secteur agricole, un programme nommé le Plan National de Développement Agricole (PNDA) qui a été élargi à une dimension rurale en 2002 pour devenir le Plan National du Développement Agricole et Rural (PNDAR). L'objectif visé à travers ce programme est de dynamiser l'économie et de mettre en place un processus de développement nécessaire pour adapter l'agriculture à un environnement national en évolution constante (**Bekouche, 2011 ; Maghni, 2013 ; Zemirli et Hammache, 2017**).

Ce programme vise par l'ensemble de ses actions, de reconfigurer le territoire agricole hérité de la colonisation, d'améliorer les revenus des agriculteurs par des soutiens financiers (à la culture des blés, à l'irrigation, aux actions de plantations, à la mise en valeur, à l'utilisation des biens favorisant l'intensification, etc...) (**Zemerli et Hammache, 2017**).

Les principaux objectifs de ce plan sont :

- Utilisation rationnelle et une valorisation des potentialités naturelles (sol et eau) pour rétablir progressivement les grands équilibres écologiques ;

- Consolidation durable de la sécurité alimentaire du pays par l'intensification et la diversification de la production agricole dans les zones favorables ;
- Amélioration des conditions de vie et des revenus des agriculteurs ;
- Promotion des productions à avantages comparatifs avérés pour leur exportation, particulièrement les produits de l'agriculture dite biologique ;
- Amélioration de la compétitivité de l'agriculture et son intégration dans l'économie nationale ;
- Reconstruction de l'espace agricole et la réhabilitation des vocations naturelles des différentes régions du pays ;
- Adaptation des systèmes de production aux vocations du sol des différentes régions du pays et aux conditions climatiques ;
- Libéralisation des initiatives privées au niveau des approvisionnements, de l'écoulement et du conditionnement de la production (**Zemerli et Hammache, 2017**).

Un accroissement notable de la production a été remarqué grâce aux actions du PNDAR dans le cadre du programme lait, car la production est passée de 1,5 Milliards de litres en 2000 à 2,2 Milliards de litres en 2007, avec un taux annuel de (+6%) par an depuis 2000, pour atteindre les 3,08 milliards de litres en 2012. Mais elle demeure insuffisante pour couvrir les besoins (**Mamine et al., 2021**).

2) Nouvelle politique laitière appliquée

L'Etat a engagé une nouvelle politique laitière sous la contrainte des chocs externes liés à la forte volatilité des cours mondiaux. Cette nouvelle politique devait ainsi renforcer son double objectif de réduction des importations de poudre de lait, politique de sécurité alimentaire, et de développement de la production nationale du lait cru (**Makhlouf et al., 2015**).

A cet égard, l'état a activé partir de 2008, l'Office National Interprofessionnel du lait (ONIL) qui est l'instrument de régulation de la filière lait. Cet office a la charge de mettre en œuvre un nouveau dispositif laitier accompagné d'un schéma organisationnel de la filière laitière au niveau national. En outre, cet office a pour mission l'organisation, l'approvisionnement et la stabilité du marché national du lait pasteurisé conditionné en sachet (LPS), élaboré à partir du lait en poudre importé (**Makhlouf et al., 2015 ; Zaida, 2016 ; Mamine et al., 2021**).

2.1) Création de l'ONIL

L'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers par abréviation ONIL a été créé par le décret exécutif n° 97 – 247 du 08 juillet 1997, est entré en activité effective en septembre 2007. C'est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) qui exerce ses missions pour le compte de l'État, sous tutelle du Ministère de l'Agriculture du Développement Rural (MADR) (**Meslem, 2018 ; ONIL, 2018**).

Il a la charge d'importer, pour le compte de l'état, une partie des besoins nationaux sous forme de poudre de lait pour le redistribuer ensuite selon des quotas et des marges fixes aux laiteries pour la fabrication de lait pasteurisé conditionné en sachet qui sera rétrocédé par celles-ci au consommateur à un prix administré de 25 DA le litre.

De l'autre côté, cet office octroie des primes incitatives, destinées aux acteurs de base de la filière, par l'intermédiaire des laiteries conventionnées. Ces dernières doivent établir mensuellement des situations (ou bilans) pour chacun de leurs fournisseurs de lait cru sous contrat (éleveur, collecteur et centre de collecte privé). Ces informations sont transmises ensuite à l'ONIL qui effectue le paiement de ces fournisseurs (**Makhlouf et al., 2015 ; Zaida, 2016 ; Mamine et al., 2021**).

Toutefois, l'engagement contractuel des laiteries privées avec l'ONIL ne leur interdit pas de s'approvisionner en poudre de lait directement sur le marché international ou national à prix réel et de mettre sur le marché des laits de consommation et des produits laitiers à prix libres. Par contre, les laiteries publiques du groupe GIPLAIT sont mises sous sujétion des pouvoirs publics pour la production de 50% des besoins de marché en lait pasteurisé LPS subventionné (1,5 milliards de litre par an). Il faut signaler que cet office a pour mission l'organisation, l'approvisionnement et la stabilité du marché nationale du lait pasteurisé conditionné en sachet dont le prix à la consommation reste toujours fixe à 25 DA par litre (**Makhlouf et al., 2015 ; Zaida, 2016 ; ONIL, 2018**). La typologie des laiteries conventionnées dans ce cadre avec l'ONIL est résumée dans la figure ci-dessus

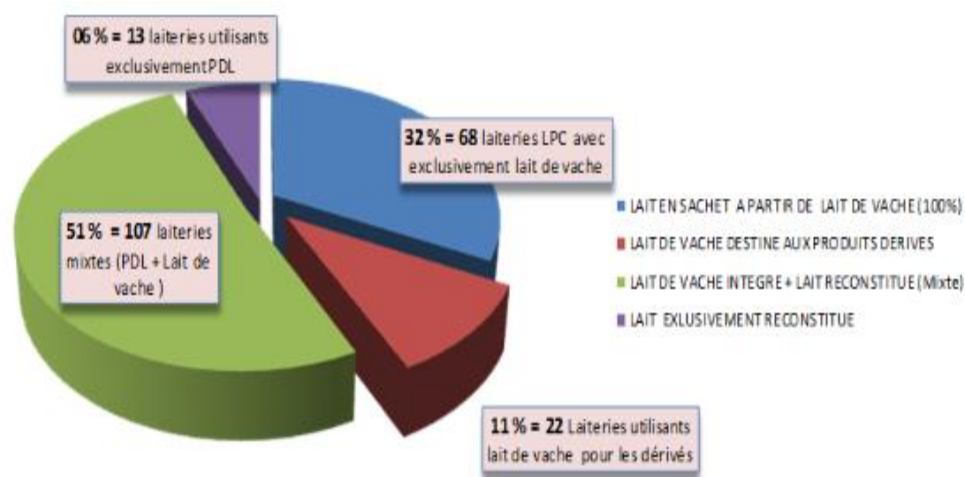


Figure. 9 : Typologie des laiteries conventionnées avec l'ONIL (ONIL, 2018)

2.2) Stratégie de l'ONIL

L'ONIL tente de faire converger les efforts de tous les acteurs intervenants dans la filière vers le même objectif qui est de participer les professionnelles de la filière, les structures d'appui technique et scientifique ainsi que les structures d'appui administratif et financier pour réunir toutes les conditions qui permettent de relever le défi de l'autosuffisance par l'augmentation des niveaux de production, par la structuration de la filière et par l'appui technique de nos producteurs (ONIL, 2019).

3) Budget lié à la politique laitière

En ce qui concerne l'intervention budgétaire de l'Etat, consacré à la régulation du marché laitier et au développement de la production locale de lait cru, celle-ci a connu une modification importante (Figure.10) dans l'affectation de ces ressources, modification qui vise un meilleur niveau d'efficacité de la filière (Makhlouf et al., 2015).

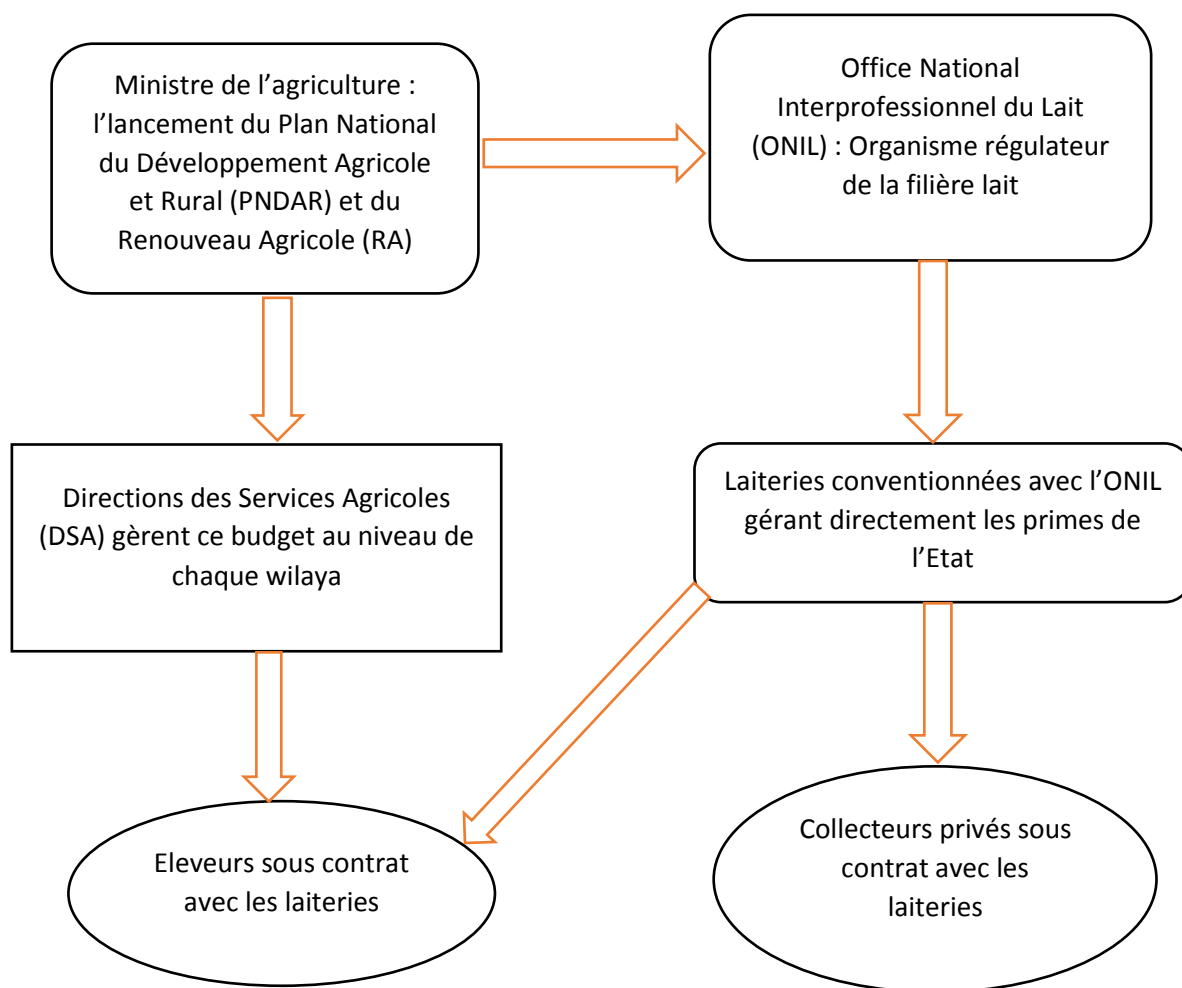


Figure.10 : Nouveau schéma d’affectation du budget de l’Etat consacré à la filière lait (Makhlouf et Montaigne, 2016)

Les dépenses publiques liées à la politique alimentaire ont pour objectif le maintien de prix accessibles à une large couche de la population. Le montant¹² total des subventions accordées à la filière lait, ne s’élève qu’à 46 milliards de DA en 2012 (~ 460 millions d’euros, soit 12 €/hab./an) soit 15% du budget de l’Etat consacré à l’alimentation, 0,28% du PIB et 0,64% du budget de l’Etat. Il se répartit entre le soutien¹³ à l’importation de la poudre de lait (31,6 milliards de DA, soit 68,7% du total), et le développement de la production par l’octroi des primes, (14,4 milliards de DA, soit 31,3% du total) Tableau VII.

Sans l’intervention de l’Etat sur le prix de consommation du lait pasteurisé, le calcul de celui-ci atteindrait 56 DA/l alors qu’il est fixé à 25 DA/l à la consommation, soit une subvention de 55% (Makhlouf et Montaigne, 2016).

Tableau VII : Evolution du budget de l'ONIL lait depuis 2008 (milliards de DA) (ONIL, 2013)

	2008		2009		2010		2011		2012	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Soutien ONIL à l'importation de lait en poudre (1)	22,0	89,5	16	66,1	14,8	64,1	22,5	66,6	31,55	68,6
Prime ONIL pour les acteurs de la filière locale (2)	2,83	10,5	8,19	33,9	8,30	35,9	33,7	100	14,45	31,4
Totale budget ONIL (1+2)	24,6	100	24,2	100	23,1	100	33,7	100	46,0	100
Rapport (1)/(2)	7,76		1,95		1,69		2,0		2,18	
Rapport budget totale/ population (DA/hab./an)	714		692		651		925		1214	

Chapitre IV : Contraintes de la filière lait en Algérie

La filière lait se caractérise en Algérie par une faible offre locale comparée aux besoins exprimés par la population. L'essentiel de la demande est satisfait par des importations des matières premières (poudre du lait) pour l'important secteur étatique de la transformation.

Le développement de la filière lait en Algérie dépend essentiellement de l'élevage bovin laitier qui est sous l'influence de contraintes multifactorielles en relation avec le milieu, le matériel animal exploité ainsi que la politique agricole adoptée dès l'indépendance (**Makhlouf et al., 2015 ; Djermoun et Benziouche, 2017 ; Mamine et al., 2021**).

En dépit de l'amélioration notable de la production et de la collecte laitière, il est éminent de souligner que l'amont de la filière laitière reste toujours soumis à des fortes contraintes qui réduisent négativement sa performance globale (**Makhlouf et al., 2015**).

1) Contraintes liées à la politique agricole

Les politiques mises en place par l'Etat depuis l'indépendance ont contribué au faible niveau d'organisation et de développement de la filière lait. En effet, la marginalisation du secteur privé, la fixation du prix de lait à un prix bas ainsi que le faible développement du segment de la collecte et l'encouragement par les subventions de l'importation de la poudre de lait sont les facteurs freinant le développement de cette filière (**Temmar, 2005 ; Bellil et Boukrif, 2021**).

L'adoption dès l'indépendance d'un modèle mono importateur, tablé sur le faible niveau de prix sur le marché mondial du lait, a scellé en partie la structure de la filière lait en Algérie. L'autosuffisance a longtemps été mise en exergue, comme étant une priorité dans le cadre de la sécurité alimentaire du pays. Cet argument jouit d'une double justification : d'une part elle permet d'économiser des devises précieuses par la réduction des importations, et d'autre part, se prémunir des fluctuations du marché mondial grâce à la production nationale (**Bellil et Boukrif, 2021**).

Les raisons d'un tel déficit peuvent être imputées à la faiblesse de la production au niveau des étables et à l'insuffisance ou à la déficience des politiques mises en place, ainsi qu'aux contraintes économiques que rencontrent les éleveurs (insuffisances de ressources financières). L'ensemble de ces facteurs, ainsi que la forte concurrence des activités et cultures à forte valeur ajoutée, font que la spécialisation dans l'activité laitière est une

Chapitre IV Contraintes de la filière lait en Algérie

stratégie rare, développée par quelques exploitations qui fonctionnent difficilement et connaissent les plus grandes contraintes financières (Djermoun et al., 2017).

2) Rigidité des structures des exploitations laitières

Le dernier recensement général de l'agriculture (RGA) en 2001, avait identifié 215 000 éleveurs mixtes (viande et lait), soit 18% du total des exploitations qui présentent des structures assez rigides et de petites tailles qu'il est difficile faire évoluer à court et à moyen terme (Makhlouf et al., 2015).

Ainsi, 99% des exploitations laitières sont du type familial et traditionnel (Tableau VIII) Parmi celles-ci, 85,9% ont seulement 2 vaches laitières en moyenne et disposent de 57,4% du total des vaches reproductrices au niveau national.

Ce système de production extensif assure 40 % de la production laitière nationale (Nedjraoui, 2003) et occupe une place importante dans l'économie familiale. En outre, cette production (autoconsommée à plus de 60%) joue un rôle très important pour l'équilibre nutritionnel des populations rurales (35% de la population totale). Par contre, les éleveurs qui pratiquent un élevage intensif de type moderne et industriel ne représentent que 1% du total des exploitations et ne possèdent que 12% des vaches reproductrices (Makhlouf et al., 2015).

Tableau VIII : Structure des systèmes d'élevage en Algérie (MADR, 2005)

Type d'élevage	Effectif en% de l'effectif national	% des vaches reproductrices	Taille moyenne : nombre de vache laitières/exploitation
Familial	85,9	57,4	2
Traditionnel	13,1	31	9
Moderne	0,9	9,1	45
Industriel	0,1	2,5	171

Plus de 95% des exploitations laitières ont moins de cinq vaches laitières alors que celles qui disposent de plus de 50 vaches laitières ne représentent que 0,3% du total. Cette situation est la principale contrainte à la modernisation de l'élevage bovin, d'autant plus que 45% des éleveurs n'ont pas d'étable. En ce qui concerne les rendements laitiers des différents systèmes d'élevage, plusieurs enquêtes de terrain affichent des résultats extrêmement variables et globalement d'un niveau faible (Makhlouf et al., 2015).

3) Limites d'une transformation industrielle basée sur la poudre importée

La capacité de transformation a certes connu une augmentation spectaculaire à la suite de la restructuration du secteur public au cours des années 1980, permettant l'apparition de nouveaux acteurs privés. En 2012, la filière englobe 15 entreprises du groupe public Giplait et plus de 162 entreprises privées dont la capacité de transformation est très variable (**Makhlouf et Montaigne, 2016**).

Du fait de la subvention à l'importation de la poudre de lait, les industriels n'avaient aucun intérêt à développer la collecte du lait local (Figure. 11). Cependant la hausse des prix sur le marché mondial en 2008 a entraîné une augmentation importante du prix de la poudre de lait, rendant concurrentielle la production locale de lait. Cette crise a mis en lumière les limites d'un modèle laitier en grande partie fondé sur des approvisionnements externes, et une absence criante de résilience face aux transformations profondes de l'environnement externe et du marché mondial (**Mamine et al., 2021**).

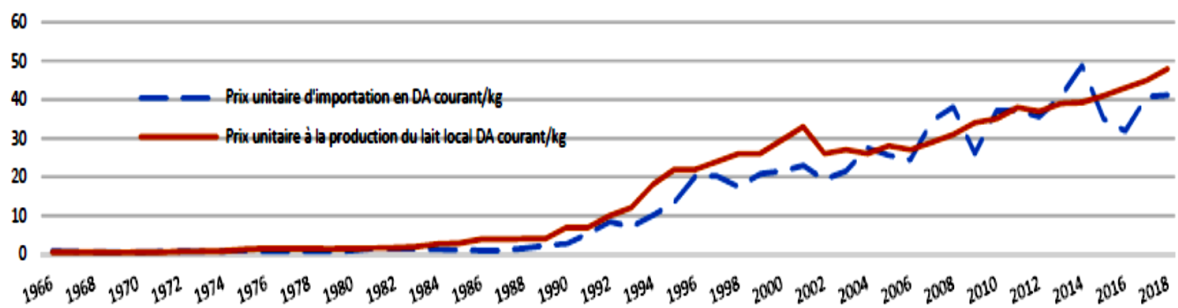


Figure.11 Evolution des prix du lait à la production et à l'importation (équivalents lait) en Algérie (**Mamine et al., 2021**).

Les plans laitiers adoptés jusqu'à présent n'ont pris en compte que l'aspect quantitatif de la production laitière, ils n'ont jamais intégré l'aspect hygiénique du lait. En effet, ce dernier est de qualité moyenne ou mauvaise (**Kaouche et al., 2015**) affectant la transformation par les usines. Ajoutant à tout ça, la mauvaise répartition des centres de collectes et des usines de transformation autour des zones de production laitière. Le fait de connaître tous ces aspects permettrait de stimuler l'augmentation de la production laitière, d'améliorer les revenus des éleveurs et d'assurer une sécurité alimentaire relative (**Mamine et al., 2021**).

4) Contraintes liées à l'alimentation

4.1) Déficit fourrager

Les exploitations d'élevage laitier n'arrivant pas à produire leurs propres intrants sont en effet presque entièrement dépendantes de l'importation de la matière première (maïs, tourteau de soja) utilisée dans la fabrication d'aliments composés. L'affectation par les éleveurs d'une part réduite de la sole de l'exploitation à la production fourragère (concurrence avec les autres cultures, particulièrement les céréales) et les difficultés de l'intensifier en raison d'un régime pluviométrique aléatoire expliquent la faible autonomie alimentaire des exploitations d'élevage bovin laitier (**Nedjraoui, 2001 ; Mamine et al., 2021**).

Les terres Algériennes impliquées dans la production fourragère, ne représentent que 3.55% de la superficie totale du pays. Figure 12 résume la répartition de la production des cultures fourragères en Algérie en 2019.

La production fourragère a atteint au cours de la campagne agricole 2017/2018 un total près de 48,8 millions de quintaux, réalisant ainsi une hausse de 20% comparativement à la campagne antérieure. Les fourrages artificiels, qui s'accaparent la plus grande part de l'ensemble des productions fourragères (83%) (Figure.13) ont atteint 40,3 millions de quintaux en 2018, soit une augmentation de 15% par rapport à l'année écoulée. La production des fourrages naturels qui ne représente que 17% de l'ensemble de la production fourragère globale a gravi le seuil des 50% d'augmentation par rapport à la campagne 2016/2017, avec deux hausses simultanées de 56% pour les prairies naturelles et 48% pour les jachères fauchées

(Office National des statistiques, 2019).

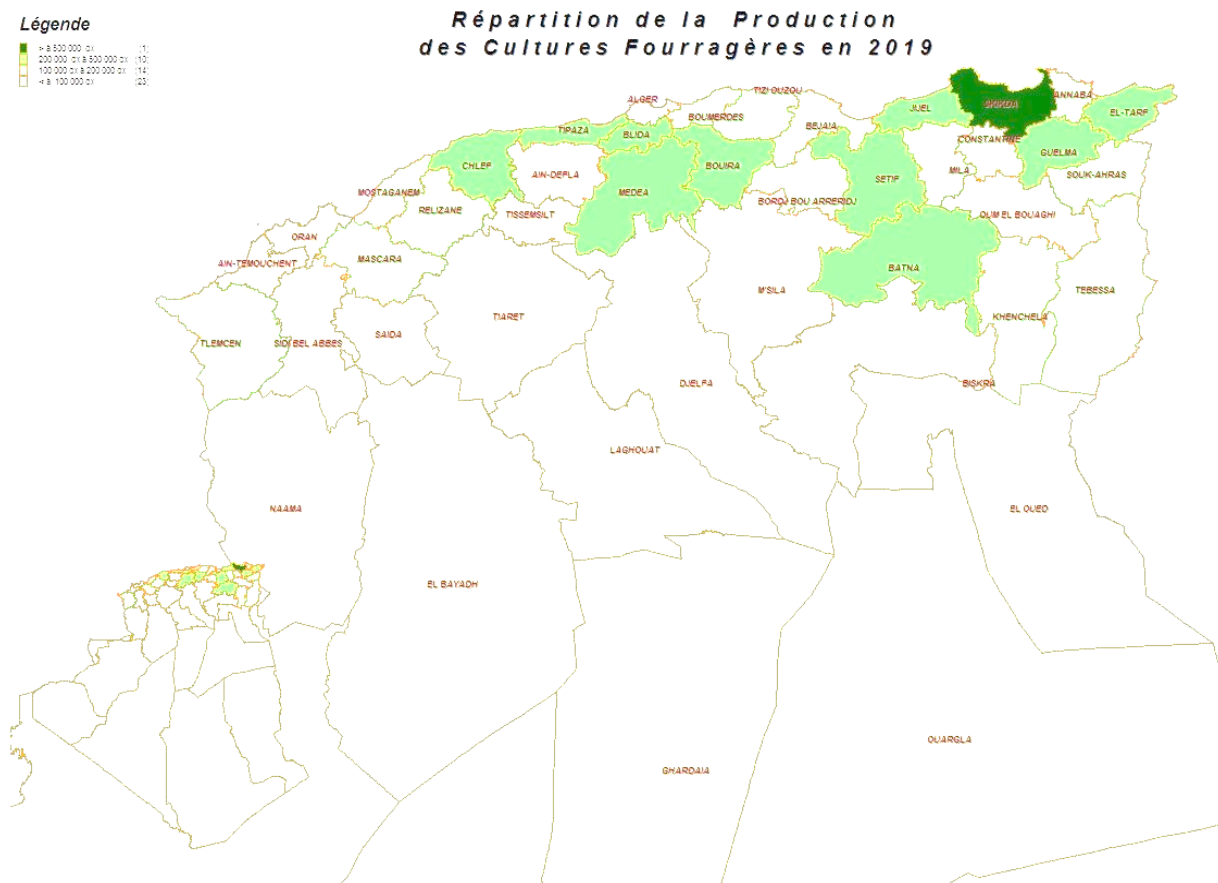


Figure.12 : Répartition de la production des cultures fourragères en Algérie en 2019 (MADR, 2019)

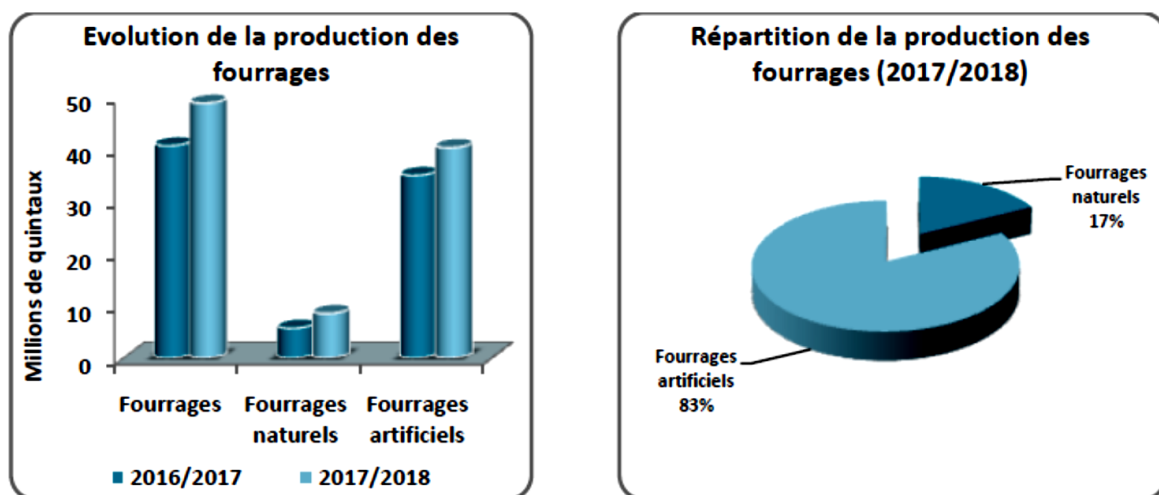


Figure.13 : Evolution de la Production répartition des fourrages 2017/2018 (Statistica Research Department, 2019).

Selon (Issolah, 2008 ; Makhoulf et al.,2015) la production de fourrage réservée à l'élevage bovin laitier est limitée par les superficies exploitées à cause du manque d'accès au

foncier et à l'équipement. De plus, les rendements dans la production fourragère sont aussi loin des objectifs fixés par les pouvoirs publics (**Belkheir et al., 2011 ; Mamine et al., 2021**).

A ces contraintes d'ordre zootechniques, s'ajoutent l'impact des parasitoses sanguines, notamment la theilériose tropicale, qui sévit durant la période de production laitière qui s'étale de mai à août, et provoque une chute brutale de la production laitière (**Ziam et al., 2016 ; Foughali et al., 2019**).

Les insuffisances en ressources fourragères constituent un obstacle au développement de l'élevage bovin en Algérie et par conséquent à la production laitière (**Makhlouf et al., 2015**).

4.2) Conduit de l'alimentation

L'alimentation constitue une contrainte de taille pour l'élevage bovin laitier (**Kaouche et al., 2015**). Les cultures fourragères sont loin de satisfaire les besoins alimentaires du cheptel national en quantité et en qualité. En effet les exploitations d'élevage laitier n'arrivent pas à produire leurs propres intrants et sont presque entièrement dépendantes de l'importation de la matière première (maïs, tourteau de soja) utilisée dans la fabrication d'aliments composés (**Mamine et al., 2021**).

Le système de production continue de souffrir de la technicité limitée des éleveurs (par manque d'encadrement et de canaux de vulgarisation) (**Kaouche et al., 2012**). En effet, méconnues, les pratiques d'élevage sont souvent considérées à tort comme peu performantes et inadaptées (**Kaouche, 2015 ; Kaouche et al., 2015**). Les quantités de lait produites par nos élevages progressent d'année en année, mais elles sont restées en deçà des résultats attendus. Cette situation est aggravée par l'inexistence presque du contrôle laitier, ce qui ne peut que gêner l'évaluation des performances effectives des élevages laitiers dans leur diversité (**Kaouche, 2015**).

Pour pallier ce déficit, l'Etat s'est engagé dans le développement de cultures fourragères afin d'assurer l'intensification de l'élevage laitier. Il s'agit de cultures de céréales (orge, avoine, triticale) majoritairement en zones pluviales, de mélange de céréales avec des pois ou vesces, alors que le maïs, le sorgho et la luzerne dominent en irriguer (**Kaouche, 2015 ; Mamine et al., 2021**).

5) Limite des ressources en eau

L'Algérie est classée parmi les 13 pays africains qui souffrent le plus du manque d'eau. En effet avec moins de 500 m³/habitants/an (Mouhouche, 2010 ; Makhlouf et al., 2015). L'eau constitue ainsi une contrainte majeure et un facteur limitant de la production agricole. La concurrence autour de l'eau existe non seulement entre les différents secteurs économiques mais au sein du secteur agricole lui-même (culture végétale, arboriculture, élevage). La production fourragère ne bénéficie guère de l'accès à l'irrigation (6%) (Makhlouf et al., 2015).

Les ressources en eau de l'Algérie sont limitées. Elles sont évaluées à 19.2 milliards de m³, dont 12.4 milliards de m³ d'eau de surface (répartie essentiellement sur la partie Nord du pays), 1.9 milliards de m³ d'eau souterraine au Nord et 4.9 milliards de m³, exploitables dans le Sud. Ainsi, bien que pauvre en eau de surface, le Sahara n'est pas dépourvu de ressources hydriques, puisqu'il contient de vastes nappes profondes, mais elles ont l'inconvénient majeur de n'être pas (ou peu) renouvelables (Bachar, 2016).

La superficie agricole irriguée est passée de 350 000 hectares en 1999 à 1 million d'hectares en 2012 (soit 12% de la SAU) avec l'objectif d'atteindre 1,6 millions hectares à moyen terme sur un potentiel irrigable estimé à 1,5 à 2 millions d'hectares. En, outre 65% des capacités hydraulique du pays sont destinées à l'agriculture soit plus de 72% des potentialités des sols irrigables (MADR, 2012).

6) Contraintes liées au matériel animal

L'éleveur local est par tradition plus orienté vers l'élevage des petits ruminants que vers les bovins ; ces derniers étaient autrefois exploités surtout pour la traction animale, et à un degré moindre, pour la viande et le fumier (Auriol, 1989 ;).

Ainsi, l'effectif global du cheptel pour l'année 2018 s'est établi à 36013296 têtes, avec prédominance de la race ovine soit près de 80%. Les caprins viennent en seconde position avec une part de 13,6%, suivis par les bovins avec 5% (Figure.14). Quant aux camelins, ils ne représentent que 1,2% de l'effectif cheptel total (Statistica Research Department, 2019). Cependant, le lait de vache représente la quasi-totalité du lait commercialisé car le lait produit par les autres espèces est destiné soit à l'allaitement des nouveau-nés soit à l'autoconsommation (Mamine et al., 2021).

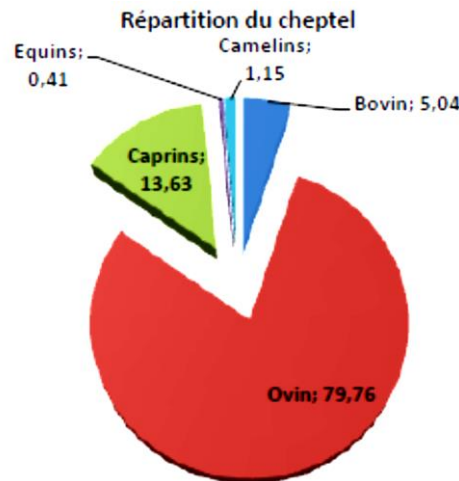


Figure. 14 : Répartition du cheptel en Algérie (Statistica Research Department, 2019)

Pour pallier à cette insuffisance en production, il est impératif d'identifier les différents facteurs limitant l'efficacité de l'effort public en vue d'atteindre l'autosuffisance en lait cru ou de réduire la dépendance aux importations (Foughali, 2019). Actuellement, l'élevage bovin laitier fait face à plusieurs contraintes, en particulier dans la conduite du troupeau, notamment l'alimentation du troupeau laitier, et l'importation de très grandes quantités de semences fourragères mais aussi à la maîtrise de la reproduction (Yahimi et al., 2013 ; Foughali, 2019). Cet aspect constitue un des dysfonctionnements de l'élevage (Si Tayeb et al., 2015 ; Foughali, 2019).

Ce rendement relativement limité s'explique d'après Mamine et al. (2021) par :

- Diversité des systèmes d'élevage, avec une surreprésentation des systèmes extensifs avec un faible cheptel (le système intensif peine à se développer en raison d'une disponibilité limitée des ressources foncières et en eau) ;
- Lenteur de la modernisation de l'élevage laitier par insuffisance d'investissements techniques et humains ;
- Préférence des éleveurs pour la valorisation de la production laitière par l'allaitement des veaux (nous estimons la valeur de la rente bouchère d'un litre d'EL à environ 151 DA contre 36 DA le prix moyen payé sur le marché) ;
- Manque d'incitations à la production et la faiblesse du prix minimum garanti, couvrant à peine la hausse des coûts de production ;

- Ressources naturelles limitées du fait d'un climat semi-aride à aride sur plus de 90 % de la surface du pays, ce qui est un handicap majeur pour la production fourragère qui nécessite des ressources hydriques importantes.

7) Difficultés d'accès au foncier et au crédit Bancaire

Faute d'un cadastre adéquat, un grand nombre d'agriculteurs est privé d'un titre de propriété. Cet état de fait constitue une contrainte réelle à l'augmentation de la superficie des exploitations et aux crédits bancaires. Le dernier recensement de l'agriculture fait état de trois types de propriété de la terre (**Makhlouf, 2015**).

Ainsi, 76% des exploitations agricoles ont un statut de propriété privée et occupent 69% de la SAU totale (Tableau IX). Parmi ces dernières, seulement 11,73% (soit 12,89% de la SAU) sont en possession d'un acte de propriété officiel pouvant faire l'objet d'une transaction foncière et d'hypothèque lors d'un crédit bancaire. Le reste de ces exploitations privées est partagé entre les exploitations qui sont dépourvues d'acte de propriété, soit 24,65% du total (occupant 10% de la SAU) et les exploitations qui sont dans une situation d'indivision et sans aucun acte de propriété (problème d'héritage et de succession) soit 25,49% du total (représentant 31,03% de la SAU).

Cet état de fait entraîne donc l'exclusion de beaucoup d'agriculteurs de l'accès aux services de crédit bancaire et d'assurance agricole. Seuls 10 000 agriculteurs, soit 0,9% du total des exploitations agricoles, ont bénéficié d'un crédit d'exploitation « RFIG » en 2012. Enfin, les crédits d'équipement réalisés en 2012 par les agriculteurs restent faibles, avec seulement 13 milliards de DA, soit 10% du total de crédit du secteur (**Makhlouf et al., 2015**).

Chapitre IV Contraintes de la filière lait en Algérie

Tableau IX : Nombre et superficie des exploitations selon l'origine de la terre (**Recensement Général de l'Agriculture, 2001**).

Origines des terres	Nombre d'exploitation	%	Superficie (ha)	%
Melk personnel titré	120 087	11,73	1 090 192	12,89
Melk personnel non titré	252 331	24,65	847 872	10,02
Melk en indivision titré	143 900	14,06	1 294 676	15,31
Melk en indivision non titré	261 005	25,49	2 624 472	31,03
Total propriétés privés	777 323	76	5 857 212	69
Total domaine national	186 622	18	2 566 199	30
Total Wakf	2816	0,28	28 877	0,34
Total	1 023 799	100	8 458 680	100

8) Contraintes d'ordre socio-économique

La cherté de l'aliment pénalise quant à elle aussi lourdement le métier de l'éleveur puisque la botte de foin d'avoine est payée à 1000 Da et la paille à 700 Da. L'intervention de l'Etat a porté essentiellement sur un élargissement du marché à travers le soutien des prix du lait à la consommation, rendant difficile la couverture des charges de sa production.

Aujourd'hui, les éleveurs trouvant la solution dans l'utilisation massive des aliments concentrés dans les rations distribuées aux vaches laitières rencontrent d'abondantes difficultés pour assurer la rentabilité et la durabilité de leurs élevages (**Kaouche et al., 2015**).

Chapitre V : Perspectives de développement de la filière lait en Algérie

Chapitre V _____ Perspectives de développement de la filière lait en Algérie

En matière de lait, et au fil des années, plusieurs programmes ont été instaurés par les autorités dont l'objectif est de promouvoir la production nationale et réduire la facture alimentaire. Aujourd'hui, après tant d'efforts et de budgets, la filière tarde à se défaire de son extraversion et reste indéfiniment assujettie au marché mondial (**Bellil et Boukrif, 2021**).

Après les grands investissements dans le secteur étatique par les différents plans de développement agricole, les pouvoirs publics ont tenté d'orienter les aides à partir de 1995 vers le secteur privé. Cette politique vise à encourager les agriculteurs et les éleveurs privés à investir dans le domaine agricole, notamment le secteur laitier.

Cette nouvelle stratégie est devenue impérative en raison du poids des importations en produits laitiers. Elle a débuté en 1995 par la mise en place d'un programme national de la réhabilitation de la production laitière et s'est renforcée par le lancement de PNDA en 2000 dont les financements sont assurés par FNRDA (**Bellil et Boukrif, 2021 ; Mamine et al., 2021**).

1) Promotion de l'investissement à la ferme

Il vise à stimuler les producteurs laitiers dans le repeuplement de leurs étables, améliorer les conditions d'exploitations et inciter à la production fourragère, primordiale au développement de la production laitière. Dans ce cadre, des soutiens financiers allant 30 à 50 % du montant d'investissement pour l'abreuvement du cheptel, le matériel laitier, le matériel de récolte et les forages de puits pour l'irrigation. Cette participation est majorée de 20% dans les investissements dans le matériel de récolte à titre collectif (**Bellil et Boukrif, 2021**)

2) Promotion de l'investissement dans la génétique

Pour que la politique gouvernementale d'amélioration génétique du troupeau national fonctionne, il faut faire en sorte que tous les éleveurs s'impliquent dans la démarche. Tout d'abord, il faut veiller à ce que tout éleveur, qui le désire, puisse acquérir des génisses, à haut rendement lactaire, aussi aisément que possible. Ensuite, il est primordial de s'assurer du maintien de la pureté de la race BLM une fois intégrée au troupeau local. Enfin, un effort supplémentaire doit être fourni pour pallier au phénomène d'abattage abusif des vaches d'importation (**Zaida, 2016 ; Mamine et al., 2021**).

2.1) Soutien des prix à l'acquisition de génisses pleines d'importation

À partir de 2013, un vaste programme d'importation de 100 000 vaches de race laitière est prévu pour atteindre l'objectif d'un cheptel d'un million de têtes (**MADR, 2013**). Grâce à ces importations, le cheptel bovin actuel est composé, après plusieurs années de stagnation, de 911 401 vaches laitières (~830 à 850 milles têtes entre 2003 à 2008), soit 56% de l'effectif total de ruminants qui assurent en moyenne 73,2% de la production laitière totale (**Makhlouf et al., 2015 ; Zaidi, 2016**). En dépit de tous ces efforts, le nombre total de vaches importées n'excède pas les 139 040 têtes en 2015. Le sort de ces vaches, une fois intégrées aux élevages locaux, n'est donc toujours pas maîtrisé, il apparaît clairement que très peu d'entre elles survivent aux conditions d'élevage locales (**Zaidi, 2016 ; Mamine et al., 2021**).

En résumé, le cheptel national global se caractérise, par la présence de trois types distincts de vaches dont deux sont principalement orientés vers la production laitière :

- **Bovin Laitier de race importée dit (BLM)** : Hautement productif, conduit en intensif, dans les zones de plaine et dans les périmètres irrigués où la production fourragère est assez importante, il est introduit principalement à partir d'Europe et comprend essentiellement les races Montbéliarde, Frisonne et Holstein. En 2012, le BLM représentait 28% de l'effectif total (25,7% en 2000) et assurait environ 70% de la production totale de lait de vache. Les rendements moyens de ce cheptel sont de l'ordre de 4 000 à 4 500 litres /vl /an. Ce rendement élevé n'en reste pas moins loin du potentiel génétique de ces races laitières.
- **Bovin Laitier Amélioré (BLA)** : C'est un ensemble constitué de croisements entre la race locale « Brune de l'Atlas » et les races introduites. Le BLA est localisé dans les zones de montagne et forestières. En 2012, le BLA représentait 38% de l'effectif national et assurait environ 30% de la production totale de lait de vache. Les rendements moyens varient entre 3 000 à 3 500 litres/vl/an.
- **Bovin Laitier Local (BLL)** : Le BLL représente 34% de l'effectif total des vaches laitières, soit environ 300 mille têtes. Ce cheptel reste beaucoup plus orienté vers la production de viande et le lait est surtout destiné à l'alimentation des jeunes animaux (autoconsommation). De plus, ce cheptel est localisé dans les régions de collines et de montagnes. Enfin, la production laitière issue de ce cheptel n'est pas comptabilisée car elle ne fait pas l'objet de transactions laitières (**MADR, 2013 ; Makhlouf et al., 2015 ; Zaidi, 2016**).

2.2) Promotion de l'insémination artificielle

La généralisation de l'insémination artificielle par le financement total du cout de l'opération, auparavant partiel 75%. Afin d'augmenter la taille du cheptel national et d'améliorer son potentiel laitier tout en réduisant progressivement les importations de génisses, les pouvoirs publics encouragent les éleveurs à l'insémination artificielle. Cette dernière apporte la garantie du potentiel génétique laitier du taureau père et assure ainsi une amélioration génétique lors de croisement avec des vaches locales peu productrices (**Zaida, 2016 ; Bellil et Boukrif, 2021**).

L'insémination artificielle est aussi le meilleur moyen pour l'éleveur pour maintenir la pureté de la race de son cheptel si ce dernier se compose exclusivement de vaches laitières d'importation. Les incitations à l'insémination artificielle consistent en une prime de soutien, d'une valeur de 1 800 DA, pour chaque I.A fécondante et d'une subvention de 60 000 DA reversés à l'éleveur pour la naissance d'une femelle laitière après insémination artificielle de la mère. Cette prime est reversée par la direction des services agricoles locale sous présentation du dossier complet attestant de l'IA et de la naissance et se répartie comme ceci :

- 10 000 DA reversés dans les trois mois suivant la naissance de la veille.
- 50 000 DA reversés lorsque la veille devient génisse, qu'elle est inséminée et déclarée officiellement en gestation par un vétérinaire agréé par les services agricoles (**Zaida, 2016**).

3) Promotion de la production laitière

Concernant le montant total des subventions accordées à la filière lait, celui-ci s'élève seulement à 46 milliards de DA en 2012 (~ 460 millions d'euros, soit 12 €/hab./an) ce qui représente une part de 15 % du budget de l'Etat consacré à l'alimentation, soit 0,28 % du PIB (0,64 % des dépenses totales budgétaires de l'Etat). En outre, cette enveloppe budgétaire laitière est répartie entre le soutien à l'importation de la poudre de lait de transformation (31,6 milliards de DA, soit 68,7 % du total), destinée aux laiteries pour la production exclusive de lait pasteurisé LPS, ainsi que le développement de la production nationale du lait cru par l'octroi des différentes primes, destinées aux acteurs de base de la filière locale (14,4 milliards de DA, soit 31,3 % du total) (**Makhlouf et Montaigne, 2016 ; Mamine et al., 2021**).

Une aide financière est octroyée aux éleveurs, de 07 DA pour chaque litre produit et 04 DA pour chaque litre livré à une unité de transformation, portant la subvention globale à

Chapitre V _____ Perspectives de développement de la filière lait en Algérie

11 DA contre 06 DA dans le cadre de l'ancienne politique. L'objectif d'une telle politique et de contraindre les éleveurs à rechercher une organisation plus efficiente, en vue d'améliorer leur production. En plus, des primes de qualité sont octroyées, de l'ordre de 0,50 DA le litre par gramme de matière grasse à partir de 34 grammes (**Bellil et Boukrif, 2021**).

3.1) Incitations et primes de soutien accordées aux éleveurs de bovin laitier.

Puisque les décideurs publics ne garantissent, aux éleveurs, qu'un prix inférieur au coût de revient réel de leur production, une série de primes de compensation et de soutien leur est reversée, dans le but de leur permettre de combler le déficit qu'ils subissent et ainsi maintenir leurs exploitations à flot (**Zaida, 2016**).

3.2) Prime de production

Elle concerne tous les producteurs de lait cru de vache et de chèvre, quelle que soit la taille de leur cheptel, à condition qu'ils soient agréés par les services vétérinaires locaux. Le montant de la prime de production (14 DA/l) représente plus de 40 % du prix de référence du lait cru payé au producteur. Le tableau ci-après montre l'évolution du montant de la prime de production (**Zaida, 2016**).

Tableau X : Evolution du montant de la prime de production depuis 1995 (**Zaida, 2016**).

	1995-2000	2001-2004	2005-2008	2008-2013	2014-2016
Montant de la prime de production	2 DA	5 DA	7 DA	12 DA	14 DA

3.3) Primes à l'investissement

L'Etat propose une multitude de primes à l'investissement (Tableau XI) afin de promouvoir la production de lait cru d'une part et d'encourager les éleveurs, déjà existant, à améliorer la qualité de leurs installations d'élevage (**Zaida, 2016**).

Chapitre V _____ Perspectives de développement de la filière lait en Algérie

Tableau XI : Nomenclature des investissements soutenus et leur niveau de soutien pour l'année 2016 (Zaida, 2016).

Nomenclature des investissements soutenus	Niveau de soutien
Construction/ aménagement de bâtiments d'élevage	
Construction et/ou extension d'une nouvelle étable d'élevage de bovin laitier	30% plafonné à 1 000 000 DA
Aménagement et/ou réfection de l'étable d'élevage du bovin laitier	30% plafonné à 500 000 DA
Acquisition de matériel d'élevage spécialisé	
Acquisition et installation d'abreuvoirs automatiques	30% plafonné à 40 000 DA
Cuve de réfrigération 250 à 2000 litre	30% plafonné à 265 000 DA
Chariot trayeur	30% plafonné à 85 000 DA
Salle de traite	30% plafonné à 750 000 DA
lactoduc	30% plafonné à 450 000 DA
Matériel pour cultures fourragères	
Ensileuse	30% plafonné à 40 000 DA/exploitation
Construction de silo pour ensilage	30% plafonné à 500 DA/m ² pour un maximum de 100 000 DA/exploitation

3.4) Incitation à la création d'un réseau de collecte

Via la participation à hauteur de 40% sur le montant d'investissement dans la création d'une mini laiterie dans des zones enclavées pour permettre la collecte du lait cru et son intégration dans le circuit de la transformation industrielle. Cette participation est portée à 60% dans le cas d'un investissement collectif (Bellil et Boukrif, 2021).

3.5) Incitation à l'intégration du lait cru dans la transformation industrielle par une prime de 02 DA le litre versé aux laiteries

Il s'agit d'une prime d'incitation à la production locale de lait livré à la transformation, la prime à la collecte et livraison de lait cru et une prime pour le transformateur. Toutes les politiques laitières antérieures se sont soldées par des résultats mitigés. En effet, la production du lait a enregistré un accroissement notable mais insuffisant pour couvrir la forte demande.

Chapitre V _____ Perspectives de développement de la filière lait en Algérie

L'intervention de l'Etat a essentiellement porté sur un élargissement du marché par des mesures de soutien des prix à la consommation en négligeant ainsi l'intensification de la production laitière en amont. C'est pour cette raison que l'objectif stratégique de l'indépendance alimentaire n'a pas été atteint, et c'est pour cette raison que la filière lait est fortement dépendante du marché extérieur **(Bellil et Boukrif, 2021)**.

Conclusion

L'adoption de l'Algérie dès l'indépendance d'un modèle mono-importateur, tablé sur le faible niveau de prix sur le marché mondial du lait, a scellé en partie la structure de la filière lait. La chute des prix des hydrocarbures dans les années 80 signe pour sa part le début de l'ère actuelle de promotion de la production. L'envolée des prix des hydrocarbures en début des années 2000 a vu l'accentuation de la politique de promotion de la production via les primes de production.

Concernant la filière lait, l'analyse de son schéma de développement dans la durée fait apparaître plusieurs interrogations. Elle a bénéficié d'une masse d'investissements relativement importante, tandis que son taux de croissance reste très modeste, notamment dans les maillons production et collecte. Dès lors, la majorité des travaux de recherche estiment que les différentes mesures incitatives, qui ont été mises en œuvre par les autorités pour promouvoir la production locale, n'ont pas eu l'impact attendu.

L'intégration du lait cru dans la transformation industrielle ne représente qu'une infime partie. En amont de la filière, l'élevage à vocation laitière n'a pas connu une évolution significative. On y voit immédiatement comment les politiques mises en œuvre dépendent de l'importation. Au final, si de nos jours les entraves au développement de la production au niveau des exploitations sont plus au moins connues, il n'en est pas de même pour la stratégie globale à mettre en place ainsi que les politiques y afférentes.

Les raisons d'un tel déficit peuvent être imputées à la faiblesse de la production au niveau des étables et à l'insuffisance ou à la déficience des politiques mises en place, ainsi qu'aux contraintes économiques que rencontrent les éleveurs (insuffisances de ressources financières). L'ensemble de ces facteurs, ainsi que la forte concurrence des activités et cultures à forte valeur ajoutée, font que la spécialisation dans l'activité laitière est une stratégie rare, développée par quelques exploitations qui fonctionnent difficilement et connaissent les plus grandes contraintes financières.

La politique actuelle s'apparente plus à une politique alimentaire qu'à une politique de développement de la production locale. Ceci dit, l'évaluation de la politique laitière change complètement, puisqu'on en parle davantage de politique sociale qu'économique, d'autant plus que bon nombre de chercheurs estiment que la subvention à la consommation constitue un frein au développement de la production locale.

Le développement de la production nationale passe nécessairement par des actions génériques qui doivent être entreprises en faveur des acteurs de la filière (formation, cadre organisationnel et une régulation économique du marché du lait et des intrants). Une révision du mécanisme de subvention est une condition qui nous afin de pallier aux insuffisances constatées. La mise en place d'un système de subvention dynamique en lien avec les évolutions des prix sur le marché mondial permettra d'équilibrer et d'avantager le lait local vis-à-vis de la poudre importée. Concernant la production locale, un tri d'éleveurs à subventionner selon le profil (taille, accès aux facteurs de production, formation, etc.) et la région représenterait la meilleure solution afin de pallier aux déperditions de la subvention qu'elle soit directe ou indirect

Parallèlement, il y a un potentiel de développement des autres sources de lait (chèvre, brebis et chamelle). Ce développement passera par la valorisation du potentiel génétique des chèvres (spécialement dans les zones montagneuses), des brebis laitières (les steppes) et des chammelles (les zones sahariennes). Certes, plusieurs initiatives pour produire et valoriser le lait des autres espèces laitières sont recensées, toutefois, il reste marginalisé et difficilement commercialisable dans le circuit formel en l'absence des structures organisationnelles (transformation et commercialisation).

Dans l'optique de surpasser cette dépendance vis-à-vis de la subvention, il est recommandé de réfléchir à promouvoir la coordination horizontale (coopératives) et verticale entre les acteurs de la filière. Cette coordination devrait permettre aux industriels de mieux contrôler leurs approvisionnements ainsi que la qualité des matières premières fournies, et aux éleveurs d'améliorer leurs revenus grâce notamment à la forme coopérative.

Finalement et pour une grande synergie, les pouvoirs publics sont appelés à vulgariser l'organisation des éleveurs en associations professionnelles et en coopératives afin de pouvoir proposer des solutions aux problèmes liés à la profession.

Références bibliographiques

A

- **Abdelli R., Sadia Y., Kaouche S., Benhacine R. (2021).** Etat des lieux de la filière en Algérie et perspectives de développement. Département d'Agronomie, faculté des sciences, Universités Boumerdes 35000, Algérie. Rev 07 february 2021.
- **Aboutayeb R. (2009).** Technologie du lait et dérivés laitiers. Consulté à l'adresse <https://www.azaquar.com>, le 2022.
- **Aguirre, H. (2009).** Evaluation de la qualité hygiénique du lait, Méd. Vét, 160, 12, p 590.
- **Amellal, R. (1995).** La filière en Algérie : entre l'objectif de sécurité alimentaire et la réalité de la dépendance. In les agricultures maghrébines à l'aube de l'an 2000. Options méditerranéennes, série B, 14 : 229-23 8.
- **Bekhouche-Guendouz, N. (2011).** Evaluation de la durabilité des exploitation bovins laitières des bassines de la Mitidja et Annaba. Thèse en cotutelle présentée en vue d'obtention du grade de : Docteur de l'institut national polytechnique de lorraine et docteur de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique d'Alger Spécialité : science agronomique, p 308.
- **Belaid. (2016).** Recueil d'articles sur l'élevage caprins en Algérie.
- **Belkheir, B., Ghozlane, F., Benidir, M., Bousbia, A., Yakhlef, H., et Kali, S. (2011).** Diversité des élevages bovins laitiers en zone de montagne de la région de Tizi-Ouzou, Algérie. Rencontres Recherches. Ruminants, 18.
- **Bellil, K., Boukrif, M. (2021).** Les réformes de la filière lait en Algérie : Bilan et perspectives. Les Cahiers du Cread. Vol. 37. N°02-2021.
- **Bencharif, A. (2001).** « Stratégies des acteurs de la filière en Algérie : état des lieux et problématiques », Option méditerranéennes, Série B. N°32. P25-45.
- **Benyoucef, M T. (2005).** Diagnostic systématique de la filière lait en Algérie. Organisation et traitement de l'information pour analyse des profils de livraison en laiteries et des paramètres de production des élevages. Thèse de doctorat en sciences agronomiques. Alger : INA (Institut National Agronomique).
- **Bessaoud, O. (1994).** L'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963-1962). Options méditerranéennes, série B/n°8. Crises et transitions des politiques agricoles en méditerranée, 16p.
- **Bessaoud, O J P., Pellissier, J P., Rolland, W., Khechimi. (2019).** Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie. [Rapport de recherche] CIHEAM-IAMM. p82.

C

- **Chehal, F., Bir, A. (2008).** Le développement durable de systèmes d'élevage durables en Algérie : contraintes et perspectives. In colloque international « développement durable des productions animales : enjeux, évaluation et perspectives », Algérie, 10p. Document accessibles en ligne sur : <http://www.ensa.dz/IMG/pdf/actes> du colloque 4-CP2.pdf.
- **Chehat, F. (2002).** La filière lait en Maghreb. Agroligne, N°23, juillet-aout 2002.
- **Chemma N. (2017).** La dépendance laitière : Ou en est l'Algérie ? Revue d'études en Management et Finance d'Organisation N°5 juillet 2017.
- **Cherfaoui, A. (2003).** Essai de diagnostic stratégique d'une entreprise publique en phase de transition, cas de la laiterie fromagerie de boudouaou (Algérie), mémoire de master of science, CICEM-IAMM, DEC, p168.

D

- **Daoudi A. (2020).** La sécurité alimentaire de l'Algérie à l'épreuve de la pandémie de la COVID-19. Les Cahiers du Cread, 36 (03) : 185-207.
- **Djermoun, A., Chehat, F., Bencharif, A. (2017).** Stratégies des éleveurs laitiers du Chélif (Algérie) », revue New Médit N°03 :19-27.

F

- **FAO. (2020).** Agri-Food market and trade Policy in the time of COVID-19. FAO, Rome, Italie.
- **Futurible. (2020).** Crise du COVID-19 : scénarios à l'horizon fin 2021. Documents de travail(<https://www.futuribles.com/fr/document/crise-du-covid-19-esquisse-de-scenarios-a-lhorizon/>)

G

- **Ghozlane, F., Belkheir, B., Yakhlef, H. (2010).** Impact du fonds national de régulation et de développement agricole sur la durabilité du bovin laitier dans la wilaya de Tizi-Ouzou (Algérie). New Medit, 3 : 22-27.

I

- **Issolah, R. (2008).** Les fourrages en Algérie : situation et perspectives de développement et d'amélioration. Recherche Agronomique 22 : p34-47.

J

- **Jeantet, R., Croguennec, T., Mahaut, M., Schuck, P., Brule, G. (2008).** Les produit laitiers, 2ème édition, Tec et Doc, Lavoisier 1-3-13-14-17 (185p).

K

- **Kacimi EL-Hassani, S. (2013).** La dépendance alimentaire en Algérie : importation de lait en poudre versus production locale, quelle évolution ? Méditerranéen Journal Of Social Sciences Vol 4, N°11.
- **Kailasapathy, K. (2015).** Composition chimique, propriétés physiques et fonctionnelles de l'ingrédient du lait, Dans : CHANDAN R.C., KILARA A., SHAHN P. Transformation des produits laitiers et assurance qualité, Wiley-Blackwell, Ames, 12-40.
- **Kali, S., Benidir, M., Ait Kaci., Belkheir, B., et Benyoucef, MT. (2011).** Situation de la filière lait en Algérie : approche analytique d'amont en aval. Livestock Research for rural développement 23(8).
- **Kali, S., Saadaoui, M., Ait Amokhtar, S., Belkheir, B., Benidir, M., Bitam, A., Benmebarek, AM. (2018).** Elément d'enquête générale sur la filière lait en Algérie. Int J Innov Financ Strateg, 1, 12-9
- **Kaouche-Adjlane, S., Boudina, M., Ghazali, S. (2012).** Evolution des contraintes zootechniques de développement de l'élevage bovin laitier en Algérie : cas de de la wilaya Médéa. Revue nature et technologie, 6 : 85-90.
- **Kaouche-Adjlane, S., Ghozlane, F., Mati, A. (2015).** Typology of dairy farming systems in the Mediterranean basin (case of Algeria). Biotechnology in Animal Husbandry 31 (3) : 385-396.
- **Kontominas, (2019).** Produit laitiers liquides : lait stérilisés UHT. Encyclopédie des sciences laitières (deuxième édition), p 288 à 296.
- **Koudri, H., Harrache, B., Ben Amirouche, H. (2018).** Analyse structurelle de la filière lait en Algérie. Revue des économies nord Africaines Vol 14/n° 19, 2018, p 39-47

L

- **Lazereg, M., Bellil, K., Djedianem, Zaidi, Z. (2020).** La filière lait algérienne face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19. Les Cahiers du Cread. Vol.36, n°03.

M

- **Madani, T., FAR, Z. (2002).** Performance de races bovines laitières améliorées en région semi-aride Algérienne. *Renc. Reche.Ruminants* ; (9) : p 121.
- **MADR. (2005).** Le PNDA, dispositif de soutien par le FNRDA, 13p.
- **MADR. (2012).** Commerce extérieure agricole, période 2000-2012.
- **MADR. (2015).** Direction de la programmation des investissements et des études économiques. Etudes sur les prévisions et tendances des productions des principale filières agricoles phase 3 : analyse de la situation globales et synthèse de la filière lait, 2015.
- **MADR. (2018).** Ministère de l’agriculture du développement rural. Direction des statistiques agricoles et des systèmes d’information.
- **MADR. (2019).** Base de données- direction des statistiques agricoles et des systèmes d’information, Algérie.www.minagri.dz.
- **Maghni, B. (2013).** Analyse des politiques de soutien à l’agriculture en Algérie. Communication à présenter lors des 7 journées de recherches en science sociales INRA-SFER-CIRAD à Agro campus Ouest (Centre d’Angers), les 12 et 13 décembre.
- **Mahaut, M., Jeantet, R., Brulé, G., Schuck, P. (2005).** Les produit industriels laitiers Edition Tec et Doc Lavoisier-paris.
- **Makhlouf, M. (2015).** » performance de la filière laitière locale par le renforcement de la coordination contractuelle entre les acteurs : cas de la Wilaya de Tizi-Ouzou-Algérie », thèse de de doctorat, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, p345.
- **Makhlouf, M., Montaigne, E., Tessa, A. (2015).** « La politique laitière Algérienne entre sécurité alimentaire et soutien différentiel à la consommation », revue *New Medit* N°01, p 12-23.
- **Makhlouf, M., Montaigne, E. (2016).** L’impact de la nouvelle politique laitière sur la performance globale de la filière en Algérie. In *LML -libéralisation des marchés laitiers évolution des politiques publiques, conséquence et adaptations des acteurs économiques*.
- **Mamine, F., M’hand, F., Guillaume, D., Madani, T. (2021).** Régulation du secteur laitier en Algérie entre sécurité alimentaire et développement d’une production locale : synthèse. *Revue d’élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux*.74(2) : 73-81.

- **Mansour, L. (2015).** Etude de l'influence des pratiques d'élevage sur la qualité du lait : effet de l'alimentation, thèse de doctorat, Sétif.
- **Meha, 2015.**
- **Merouane, A. (2009).** Essai de prévision de la valeur nutritive des feuilles et la pulpe d'arganier. Thèse d'ingénieur d'Etat en biologie. Faculté des sciences agronomiques et des sciences biologiques de Chlef-Algérie, 133p.
- **Meslem, M.A. (2019).** Résumé de la stratégie ONIL pour le développement de la filière lait en Algérie.
- **Mouhouche, B. (2010).** Maitrise de la pratique de l'agriculture comme palliatif au manque d'eau en Algérie 2p.

N

- **Nedjraoui D. (2003).** Profil fourrager. Université des Sciences et de la Technologie H. Boumediène (USTHB). Alger.

O

- **Office National des Statistiques. (2019).** La production agricole Campagnes 2016/2017 et 2017/2018. N°881.
- **Office National Interprofessionnel du Lait (ONIL). (2013).** Bilan annuel d'activité. Cellule de communication.
- **Office National Interprofessionnel du Lait (ONIL). 2019.** Résumé de la stratégie ONIL pour le développement de la filière lait en Algérie.<http://onil.dz/resume-de-la-strategie-onil-pour-le-developpement-de-la-filiere-lait-en-algerie/>
- **ONFAA, 2014. N°01, juin.**

P

- **Pougheon, S., Goursaud, J. (2001).** Le lait caractéristique physico-chimiques In DEBRY G., Lait nutrition et santé. Tec et Doc, paris 6(566p).

R

- **Recensement Général de l'Agriculture (RGA). (2001).** Rapport général des résultats définitifs. Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural. Direction des statistique Agricoles et des systèmes d'Information, p 125.
<http://www.minagri.dz/rapport-général.html>.

- **Rosenberg, (2002).** L'emballage et la durée de conservation du lait : développements récents. Module de référence en sciences de l'alimentation 2019. <https://doi.org/10.1016/B978-0-08-100596-5.22646-2>.

S

- **Senoussi, A. (2008).** Caractérisation de l'élevage bovin laitier dans le Sahara : situation et perspectives de développement. In colloque international « développement durable des productions animales : enjeux, évaluation et perspectives ». Alger, 20-21 avril 2008.
- **Si Tayeb, H., Mouhous, A., Cherfaoui, L M. (2015).** Caractérisation de l'élevage bovin laitier en Algérie cas de la zone de Fréha à Tizi-Ouzou. *Livestock Research for Rural Development* 27, 201.
- **Soukehal A. (2013).** Communications sur la filière laitière. Colloque relatif à la sécurité alimentaire : quels programmes pour réduire la dépendance en céréales et lait. Alger, 8 avril 2008.
- **Souki, H. (2009).** Les stratégies industrielles et la construction de la filière lait en Algérie : portée et limites, revue campus, université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, P 3-15.

T

- **Temmar N. (2005).** Le marché du lait en Algérie. Fiche de synthèse ambassade de France en Algérie. Mission économique MINEFI-DETPE, p5.

U

- **USDA. (2020).** Evolutions des prix des laits selon les pays producteurs

Y

- **Yahimi, A., Djellata, N., Dakuo, M., Hanzen, C., et Kaidi R. (2013).** Analyse des pratiques de détection des chaleurs dans levages bovins laitiers algériens. *Revue d'élevage et de Médecine vétérinaire des pays tropicaux* (1). <http://remvt.cirad.fr/CD/derniers-num/2013/REMVT13-031-035.pdf>

Z

- **Zaida, W. (2016).** Evaluation de la performance de la nouvelle politique de régulation de la production nationale de lait cru. *Nouvelle Economie*, N°15. Vol 02. P67.

Résumé

En Algérie, tous les programmes et dispositifs politiques, instaurés dans le but de construire une filière lait autosuffisante et solide, aspirent à développer l'élevage du bovin laitier. Cela via l'amplification de la taille du cheptel national et l'amélioration de ses performances laitières d'une part et la régulation des prix de cession du lait cru aux laiteries d'autre part. Mais de ce fait, après toutes ces années, les mesures gouvernementales entreprises sont parvenu à endiguer le déficit protéique de l'après-guerre sans pour autant, réussir à ériger une vraie production nationale. Le recours à l'importation de la poudre de lait est très vite devenu le mot d'ordre de la filière, renforçant ainsi la dépendance de l'économie nationale du marché extérieur.

Cette étude bibliographique a montré qu'en dépit de trente ans de mesures de soutien, très coûteuses aux caisses de l'état, le secteur de l'élevage n'a toujours pas passé le stade embryonnaire et demeure loin d'atteindre le but qui lui est assigné, en l'occurrence l'autosuffisance. Aujourd'hui, les recettes pétrolières ne permettent plus autant de dépenses publiques et nécessitent un meilleur ciblage des aides gouvernementales. Il est devenu urgent de remettre sur les rails cette activité en encourageant l'investissement privé et le retrait graduel de l'implication de l'état.

Mots clés : Filière lait ; politique laitière ; poudre de lait ; importation ; élevage.

Abstract :

In Algeria, all the programs and political mechanisms, validated with the aim of building a self-sufficient and solid milk sector, aspire to develop dairy cattle breeding. This via the increase in the size of the national herd and the improvement of its dairy performance on the one hand and the regulation of the transfer price of raw milk to dairies on the other hand.

But in fact, after all these years, the government measures undertaken have succeeded in stemming the protein deficit of the post-war period without, however, succeeding in erecting a real national production. The use of milk powder imports very quickly became the watchword of the sector, thus reinforcing the dependence of the national economy on the external market.

This bibliographical study has shown that despite thirty years of support measures, which are very costly for the State coffers, the livestock sector has still not passed the embryonic stage and remains far from achieving the goal which is assigned to it, in this case self-sufficiency

Today, oil revenues no longer allow for as much public spending and require better targeting of government aid. It has become urgent to put this activity back on track by encouraging private investment and the gradual withdrawal of state involvement.

Keywords : Milk sector ; dairy policy ; milk powder ; import ; livestock.